

GUIDE ÉGALITÉ RÉELLE POUR UNE POLITIQUE ÉCOLOGISTE



*Une nécessaire évolution concrète vers une société
écologique, démocratique et égalitaire.*

Au sommaire

Ce terme d'égalité partagé par toutz est, dans la pratique politique, difficile à mettre en œuvre, à être pensé concrètement. Ce guide s'appuie sur une somme d'études et **préconisations** de comment et par quels **leviers** agir concrètement. Il est souligné par une série photographique originale.

Avec une touche d'humour et de positivité, car c'est joyeux l'égalité !

- Solidarité dans le droit
- Éga-conditionnalité
- Fabrique des garçons
- Usage de la langue
- Numérique et cyber-féminisme
- Glossaire des pratiques et termes féministes
- Webographie, page de liens
- Phrases célèbres

Solidarité dans le Droit

Si la liberté est une condition, l'égalité est un devoir, la fraternité/sororité doit être une obligation.



Les problématiques environnementales peuvent donner à fraternité ou la sororité ce relief de solidarité parce que l'individu n'a plus le choix. Etre solidaire doit devenir aujourd'hui l'objectif et nous permettre de répondre aux besoins de «care» et aux impératifs environnementaux.
par Catherine Ribot

1^{er} article :

La définition de la fraternité est déjà une œuvre philosophique. Il faut s'écarter du sens commun : du sens familial ou amical pour étendre l'acception au domaine social. La sororité se présente alors comme l'équivalent féminin de fraternité. Si on veut conférer à la fraternité une dimension concrète pratique, c'est à la solidarité qu'il est fait référence.

Alors, il semble que la solidarité est, concrètement, l'expression sociale de fraternité et sororité.

Aujourd'hui, l'article 2 de la Constitution du 4 octobre 1958 précise que : « La devise de la République française est « Liberté, Égalité, Fraternité ». Élément de ce triptyque, la fraternité est le point de la devise qui a été le plus discuté, parfois contesté, souvent négligé.

Aujourd'hui, le concept de fraternité devient un complément qui offrirait le cadre à une réponse aux enjeux politiques et écologiques actuels.

Concept de fraternité et armature juridique

La fraternité est une affirmation politique ancienne ; la reconnaissance juridique est nuancée. Longtemps, la fraternité s'est distinguée des deux autres éléments de la devise française par sa dimension morale. Les arrêts du Conseil d'État, les décisions du Conseil constitutionnel sont anciens et innombrables concernant le principe d'égalité. Beaucoup d'études doctrinales analysent le contenu et les modulations du principe d'égalité : si l'on admet que toutes personnes placées dans la même situation doivent être traitées de la même manière, il est établi que des personnes placées dans une situation différente n'ont pas droit à un traitement différent. Après la discrimination positive, il a été question d'égalité compensatoire...

Depuis 2018, en droit français, la fraternité est reconnue comme un principe à valeur constitutionnelle (Décision du Conseil constitutionnel n°2018-717/718 QPC du 6 juill. 2018, « M. Cédric H. et autre »).

Ce n'est que récemment que le concept de fraternité tend à être doté d'une armature juridique qui, sans être contraignante, pourrait devenir plus objective.

Nécessité d'adaptation et transposition de la notion de fraternité

Aujourd'hui, les exemples sont multiples où l'on invoque le principe de fraternité : la continuité pédagogique en période d'urgence sanitaire pendant l'épidémie de COVID...

L'entraide pourrait s'imposer là où la solidarité devient déterminante. Le creusement des inégalités socio-scolaires ravive la nécessité de penser et de trouver des porteurs des valeurs sociales et de l'État providence. Il ne s'agit pas que d'une déclinaison de vocables. Ce concept central est, justement, l'interdépendance humaine. La fraternité est un principe structurant de l'ordre juridique, de toute démocratie,

une matrice des valeurs constitutionnelles. Sur cet indice de maturité de l'État de droit repose l'impératif de la protection de l'environnement.

2eme article :

Notion de fraternité dans le droit, de Catherine Ribot :

La fraternité réelle, comme autre principe possible de notre voûte politique écolo.

FRATERNITÉ, SORORITÉ, SOLIDARITÉ

La définition de la fraternité est déjà une œuvre philosophique. Il faut s'écarter du sens commun : du sens familial (biologique) ou amical pour étendre l'acception au domaine social et désigner « un état d'unité, entre plusieurs personnes. C'est un sentiment qui dépasse l'égo, qui rassemble plusieurs « moi » pour faire un « nous ». Cet ensemble porte à son fondement le respect de la personne humaine, le « moi », c'est donc un ensemble de personnes assemblées, de volontés personnelles combinées en un mouvement. Chaque personne peut vivre la valeur de la fraternité par l'exercice d'obligations morales envers autrui. « L'individu pour le groupe » est la cause, le terreau, qui permet comme conséquence « le groupe pour l'individu ».

La sororité se présente alors comme l'équivalent féminin de fraternité. Le mot est souvent invoqué comme une revendication féministe, il n'est pas encore d'un usage commun, habituel.

Lorsque l'on tente de conférer à la fraternité ou la sororité une dimension concrète pratique, c'est à la solidarité qu'il est fait référence. Alors, il semble que la solidarité est, concrètement, l'expression sociale de la fraternité.

Le premier à avoir formulé ce qui est aujourd'hui la devise de la France est Robespierre, dans son Discours sur l'organisation des gardes nationales (fin 1790). Aujourd'hui, l'article 2 de la Constitution du 4 octobre 1958 précise que : « La devise de la République française est « Liberté, Egalité, Fraternité » » Elément de ce triptyque, la fraternité est le point de la devise qui a été le plus discuté, parfois contesté, souvent négligé.

Aujourd'hui, le concept de fraternité est devenu un complément présenté comme socialement indispensable au principe d'égalité, une notion permettant le rebond politique de l'égalité en palliant les insuffisances de l'innovation théorique du principe d'égalité. La fraternité n'est plus seulement dotée d'une dimension morale ou moralisante. Elle est souvent présentée comme un concept susceptible de doter l'égalité sinon d'une plus grande efficacité sociale, du moins d'une ampleur moderne, susceptible d'offrir le cadre d'une réponse aux enjeux politique et écologiques actuels.

Il faut reconnaître alors que si la fraternité est politiquement affirmée depuis longtemps, elle n'a juridiquement été reconnue que récemment dans notre ordre constitutionnel. Désormais, ce principe juridique est modernisé pour devenir l'expression d'interdépendances sociales aux multiples dimensions.

I) Une affirmation politique ancienne, une reconnaissance juridique nuancée

Longtemps, la fraternité s'est distinguée des deux autres éléments de la devise française par sa dimension morale. « La fraternité est une des plus belles inventions de l'hypocrisie sociale » écrivait Flaubert. Depuis 2018, en droit français, la fraternité est reconnue comme un principe à valeur constitutionnel.

Une normativité contestée

Les arrêts du Conseil d'Etat, les décisions du Conseil constitutionnel sont anciennes et innombrables concernant le principe d'égalité. Beaucoup d'études doctrinales analysent le contenu et les modulations du principe d'égalité : si l'on admet que toutes personnes placées dans la même situation doivent être traitées de la même manière, il est devenu établi que des personnes placées dans une situation différente n'ont pas droit à un traitement différent. Après la discrimination positive, il a été question d'égalité compensatoire...

Un idéal parfois négligé.

Une hiérarchisation au sein de la devise républicaine

Un principe reconnu

Décision du Conseil constitutionnel n°2018-717/718 QPC du 6 juill. 2018, « M. Cédric H. et autre » :

saisi le 11 mai 2018 par la Cour de cassation de deux questions prioritaires de constitutionnalité (QPC) relatives à la conformité des articles L. 622-1 et L. 622-4 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile aux droits et libertés que la Constitution garantit.

« En ce qui concerne le grief tiré de la méconnaissance du principe de fraternité :

7. Aux termes de l'article 2 de la Constitution:«La devise de la République est « Liberté, Égalité, Fraternité ». La Constitution se réfère également, dans son préambule et dans son article 72-3, à l'« idéal commun de liberté, d'égalité et de fraternité ». Il en ressort que la fraternité est un principe à valeur constitutionnelle.
8. Il découle du principe de fraternité la liberté d'aider autrui, dans un but humanitaire, sans considération de la régularité de son séjour sur le territoire national.
9. Toutefois, aucun principe non plus qu'aucune règle de valeur constitutionnelle n'assure aux étrangers des droits de caractère général et absolu d'accès et de séjour sur le territoire national. En outre, l'objectif de lutte contre l'immigration irrégulière participe de la sauvegarde de l'ordre public, qui constitue un objectif de valeur constitutionnelle.
10. Dès lors, il appartient au législateur d'assurer la conciliation entre le principe de fraternité et la sauvegarde de l'ordre public.

[...]

13. Dès lors, en réprimant toute aide apportée à la circulation de l'étranger en situation irrégulière, y compris si elle constitue l'accessoire de l'aide au séjour de l'étranger et si elle est motivée par un but humanitaire, le législateur n'a pas assuré une conciliation équilibrée entre le principe de fraternité et l'objectif de valeur constitutionnelle de sauvegarde de l'ordre public. Par conséquent, et sans qu'il soit besoin d'examiner les autres griefs à l'encontre de ces dispositions, les mots « au séjour irrégulier » figurant au premier alinéa de l'article L. 622-4 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, doivent être déclarés contraires à la Constitution.

[...]

14. Il résulte du 3 ° de l'article L. 622-4 que, lorsqu'il est apporté une aide au séjour à un étranger en situation irrégulière sur le territoire français, sans contrepartie directe ou indirecte, par une personne autre qu'un membre de la famille proche de l'étranger ou de son conjoint ou de la personne vivant maritalement avec celui-ci, seuls les actes de conseils juridiques bénéficient d'une exemption pénale quelle que soit la finalité poursuivie par la personne apportant son aide. Si l'aide apportée est une prestation de restauration, d'hébergement ou de soins médicaux, la personne fournissant cette aide ne bénéficie d'une immunité pénale que si cette prestation est destinée à assurer des conditions de vie dignes et décentes à l'étranger. L'immunité n'existe, pour tout autre acte, que s'il vise à préserver la dignité ou l'intégrité physique de l'étranger. Toutefois, ces dispositions ne sauraient, sans méconnaître le principe de fraternité, être interprétées autrement que comme s'appliquant en outre à tout autre acte d'aide apportée dans un but humanitaire.

15. Il résulte de ce qui précède que, sous la réserve énoncée au paragraphe précédent, le législateur n'a pas opéré une conciliation manifestement déséquilibrée entre le principe de fraternité et l'objectif de valeur constitutionnelle de sauvegarde de l'ordre public. Le grief tiré de la méconnaissance du principe de fraternité par le 3 ° de l'article L. 622-4 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile doit donc être écarté.

Décision du tribunal administratif de Besançon, du 28 août 2018 n°1801454 : demande de suspension d'un arrêté par lequel le maire de la commune de Besançon a interdit, pendant une période limitée, et dans un périmètre délimité correspondant au centre de la ville de Besançon, la consommation d'alcool, la mendicité, accompagnée ou non d'animaux, les regroupements, ainsi que la station assise ou allongée lorsqu'elle constitue une entrave à la circulation publique.

3ème considérant : « L'article 2 de la Constitution du 4 octobre 1958 dispose notamment que : « La devise de la République est " Liberté, Égalité, Fraternité ". La Constitution se réfère également, dans son préambule et dans son article 72-3, à l'« idéal commun de liberté, d'égalité et de fraternité ». De ce principe découle la liberté fondamentale d'aider autrui dans un but humanitaire. Cette liberté ne revêt toutefois pas un caractère général et absolu et doit être conciliée, notamment, avec l'objectif de préservation de l'ordre public. »

5ème considérant : « [...] le requérant ne peut utilement se prévaloir, sur le fondement du principe de fraternité, d'une quelconque liberté fondamentale de mendier. Ainsi qu'il a été dit au point 3, le principe de fraternité n'implique que la liberté fondamentale d'aider autrui dans un but humanitaire. »

Bien que « 9. Il résulte de tout ce qui précède que l'atteinte portée par l'arrêté litigieux à la liberté d'aider autrui dans un but humanitaire n'est, ni suffisamment grave, ni manifestement illégale, si bien que, sans qu'il soit besoin de statuer sur la fin de non-recevoir opposée en défense, la requête de M. G... doit être rejetée. » La motivation de cette décision est juridiquement innovante. Elle n'a pas été reprise par le Conseil d'Etat.

II) Un principe récemment modernisé, une interdépendance aux multiples dimensions

Si l'affirmation politique ou philosophique est ancienne, force est de constater que ce n'est que récemment que le concept de fraternité tend à être doté d'une armature juridique qui, sans être contraignante, pourrait devenir plus objective. Toutefois, il faut admettre que la notion de fraternité a aujourd'hui besoin d'être adaptée, transposée. Il ne s'agit pas que d'une déclinaison de vocables.

- Solidarités entre les catégories sociales, entre les générations
Les exemples aujourd'hui sont multiples où l'on invoque le principe de fraternité : la continuité pédagogique en période d'urgence sanitaire pendant l'épidémie de COVID par exemple. L'entraide pourrait s'imposer là où la solidarité devient déterminante. Le creusement des inégalités socio-scolaires ravive la nécessité de penser et de trouver des porteurs des valeurs sociales et de l'Etat providence.
- Egalité, non-discrimination, compensation, Communauté humaine et bien commun
Une nouvelle matrice
« Il est fondamental de mettre en évidence qu'un concept prendra le pas sur les autres et finira par tous les englober. Ce concept central est, justement, l'interdépendance humaine. »

Les composantes salvatrices de la fraternité

« un principe structurant de l'ordre juridique de toute démocratie, la matrice des valeurs constitutionnelles, l'indice de maturité de l'État de droit »

Dignité et intégrité physique (arrêt du Conseil d'Etat de 1995 « Commune de Morsang sur Orge »)

c'est sur la fraternité à l'échelle mondiale et dans sa dimension intergénérationnelle que repose l'impératif de la protection de l'environnement.

Droit fondamental dit de la 3ème génération, le droit de l'environnement impose à l'homme de dépasser son égoïsme et de se tourner vers l'esprit de partage. Ne pas polluer l'espace des autres pays, respecter la biosphère comme un bien commun des hommes et laisser un environnement viable aux générations futures est un devoir de fraternité

L'obligation de fraternité

Si la liberté est une condition, l'égalité est un devoir, la fraternité doit être une obligation. En aucun cas, elle ne peut être qu'un choix dans une société démocratique et pluraliste, dans un état de droit.

La dimension permissive de la fraternité est un leurre. La fraternité n'a pas eu de dimension contraignante car elle n'était jusqu'à présent pas un véritable principe. Les problématiques environnementales peuvent lui donner ce relief parce que l'individu n'a plus le choix.

Il s'agit de faire de nécessité-virtu : l'individu choisi de respecter ce qui s'impose à lui

La devise québécoise (je me souviens) ou celle de Guillaume d'Orange (je maintiendrai)

Il faut que tout change pour que rien ne change, la fraternité est reconnue comme un principe à valeur constitutionnelle. Elle doit devenir aujourd'hui l'objectif nous permettant de répondre aux besoins de « care » et aux impératifs environnementaux.

1 <https://fr.wikipedia.org/wiki/Fraternité>

2 Corresp., 385, 22 avril 1853.

3 M. Borgetto, La notion de fraternité en droit public français. Le passé, le présent et l'avenir de la solidarité, Thèse, LGDJ, Paris, 1993

4 Enrico Letta, Doyen de l'Ecole des affaires internationales de Sciences Po Paris (PSIA) et président de l'Institut Jacques Delors, L'interdépendance humaine guidera notre transition vers le monde de demain, Le Monde 21 mai 2020.

5 G. Canivet : La fraternité dans le droit constitutionnel français, Les cahiers du Conseil constitutionnel français 2011.

Éga-conditionnalité

Re-conditionner les politiques publiques sous le prisme de l'égalité F/H et la mixité



Inventer «un ensemble de mesures compensatoires» à l'égard des individu·e·s, groupes, voire territoires qualifié·e·s de « défavorisé·e·s » à l'aide d'outils appelés les «actions positives» ou «positive actions»
par Isabelle Dangerfield

1^{er} article :

Où est l'argent pour le droit des femmes ? Une sonnette d'alarme

Ce rapport met en lumière leur sous-financement, en comparaison du financement pour l'égalité F/H d'autres pays au même potentiel.

Le constat est clair : si des politiques en faveur de l'égalité sont effectivement développées par l'Etat et les collectivités territoriales, les budgets consacrés aux droits des femmes demeurent restreints et insuffisants pour la mise en pratique de ces politiques : en 2016 le budget alloué au ministère des droits des femmes sur le programme *Egalité entre les femmes et les hommes* n'est que de 27 millions d'euros (soit 0,0066% du budget général) quand le coût estimé des violences faites aux femmes est estimé à 2.5 milliards d'euros par an.

- De plus en plus de collectivités ne financent plus les dépenses de fonctionnement des associations, mais accordent des subventions seulement sur projets. Conséquences de ce manque : les structures et associations peinent à remplir leur mission, certaines sont forcées de fermer, par exemple le Planning Familial dans plusieurs départements.

- Il y a aussi le fameux «Plafond de verre», constat qu'il existe un plafond invisible auquel se heurtent les femmes dans l'avancée de leur carrière ou dans l'accession à de hautes responsabilités, et qui les empêche de progresser aussi vite et autant que les hommes. Il faudrait donc retravailler une budgétisation sensible au genre comme outil d'égalité, pour parer aux empêchements. Exemples :

- Le Centre National du Cinéma, par la création d'un nouvel observatoire de l'égalité F/H dans le cinéma et l'audiovisuel, qui "produira de manière régulière, chaque année, des statistiques 'genrées' sur la place des femmes, en termes d'emplois, de salaires, dans les aides attribuées : [CNC - des mesures pour l'égalité F/H](#)

- On utilise le [test de Bechel](#) qui vise à mettre en évidence la sur-représentation des protagonistes masculins ou la sous-représentation de personnages féminins dans une œuvre de fiction.

- Un article au sujet du budget "genré" que veut adopter la mairie EELV de Lyon ? :

Axée sur le sport et l'éducation, l'enveloppe annuelle prévue pour 2021 a pour objectif de rééquilibrer les inégalités entre femmes et hommes [Budget genré de la ville de Lyon](#)

- L'éga-conditionnalité dans le domaine de l'économie peut aussi être envisagée comme moteur de sortie de crise : [HCE ega-conditionnalité & sortie de crise](#)

« N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant. » Simone de Beauvoir

2^e article :

En matière de nouveaux emplois, EELV évoque déjà « l'éco-conditionnalité » et l'accompagnement des mutations, avec changement dans le plan de formation *Métiers de demain*. Dans une collectivité territoriale, activer l'éga-conditionnalité c'est aussi adapter des conditions qui corrigent les inégalités dans les sélections

des projets et financements directs ou indirects. Autrement dit inventer « un ensemble de mesures compensatoires » à l'égard des individu·e·s, groupes, voire territoires qualifié·e·s de *défavorisé·e·s* à l'aide d'outils appelés **les actions positives ou « positive actions »** .

Alors pourquoi ne pas évoquer la « socio-éco-éga-conditionnalité » autrement dit les conditions pour respecter les questions écologiques, sociales et égalitaires ? Et aussi envisager des financements publics correcteurs selon des critères d'égalité sociale, d'égalité écologique des territoires et d'égalité Femme Homme.

*2- http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hce__note_activer_l_ega-conditionnalite_synthese_2016_09_15-2.pdf

Former et définir la gouvernance

- Réaliser un état des lieux des financements sous le prisme du genre : qui obtient des financements ? Combien ? Pour qui et quel public ? Catégoriser les financements selon leur impact sur l'égalité entre les femmes et les hommes.
- Soumettre les appels à projets et les décisions d'attribution de financement aux conditions englobantes de l'ensemble de la société : pour les femmes bien sûr, mais aussi toute catégorie sous-représentée.
- Créer un bureau de la budgétisation sensible à l'égalité Femme/Homme au sein des directions du Budget.
- Nommer des référent·e·s « budgétisation sensible » à l'égalité Femme/Homme au sein de ces directions financières dans les ministères, collectivités territoriales et commissions des finances. Ces référent·e·s formeront l'ensemble des personnels au sein des directions à la budgétisation sensible à l'égalité Femme-Homme.

Accélérer la production de données sexuées dans l'ensemble de la statistique publique, y compris au niveau territorial et dans la continuité du rapport Ponthieux (INSEE),

Ce rapport de S.Ponthieux,-information statistique publique- répond à la demande de la Ministre des droits des femmes pour « un état des lieux des statistiques et analyses quantitatives existantes et manquantes pour la conduite de l'action publique en matière de lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes (...) et une série de nouvelles recommandations »

*3 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/2546889/rapport-femme-homme.pdf>

Repères juridiques du HCE

Le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes est créé par décret du président de la République François Hollande, du Premier ministre Jean-Marc Ayrault le 3 janvier 2013. Il a été inscrit dans la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté du 27 janvier 2017 qui lui confie une nouvelle mission : un rapport annuel sur l'état du sexisme en France.

Selon le décret de création du Haut Conseil, ce dernier « a pour mission d'assurer la concertation avec la société civile et d'animer le débat public sur les grandes orientations de la politique des droits des femmes et de l'égalité ».

Il contribue à l'évaluation des politiques publiques qui concernent l'égalité entre les femmes et les hommes en assurant l'évaluation des études d'impact des lois, en recueillant et diffusant les analyses liées à l'égalité et en formulant des recommandations, des avis au Premier ministre...

Composition : La présidente du Haut Conseil est nommée par arrêté du.de la Premièr.e ministre. Le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes est présidé par Brigitte Grésy.

Le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes est composé de personnalités nommées par arrêté du.de la Premièr.e ministre, sur proposition du.de la ministre des Droits des femmes. Leur mandat est de 2 ans, renouvelable une fois. Les membres du Haut Conseil ne sont pas rémunéré.e.s. Le Haut Conseil est strictement paritaire.

* 4 <http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/parite/reperes-juridiques/>

Pour pouvoir changer la société, il faut avoir le pouvoir de décider

L'association 2GAP a écrit en mai 2020 une lettre au président de la République qui a été [publiée](#) par *Ouest France* où elle porte des propositions fortes avec des propositions limpides sur :

Les quotas, les dispositifs existants, la mixité des métiers, la parentalité, les stéréotypes dans les médias, l'entrepreneuriat féminin.

Article : <https://www.lesnouvellesnews.fr/2gap-nouvelle-etape-vers-le-partage-du-pouvoir-hommes-femmes/>

« La problématique de l'inégalité des chances et des mesures correctives qu'elle appelle, chacun sait bien qu'elle va très au-delà de la question de la parité entre les hommes et les femmes.

Elle est évidemment au coeur des questions d'intégration et de cohésion sociale ».

Une vie Simone Veil

La fabrique des garçons

Repenser l'éducation des enfants, déconstruire les stéréotypes des adultes,



revoir l'image de la place des hommes, mener à bien un projet ambitieux à l'échelle d'un territoire.
75% des budgets publics étant pour les hommes, les budgets publics sont à « genrer ».
La vision de la ville à transformer culturellement. par Claire Engel

1^{er} article :

Un pays, une Région, un Département, une Métropole, une commune, des quartiers, ma rue, un voisinage : autant d'espaces qui sont un monde que nous traversons et arpentons.

Tous ces lieux sont notre environnement. ils sont à moi autant qu'à d'autres : « ma patrie », « mon école », « mes voisins », et pourquoi pas « mon banc » et « ma boulangerie »...L'espace public est à toutes et à tous.

Pour la sphère privée, nous arrivons au cœur d'un foyer, d'un intérieur, d'un lieu de vie où nos mouvements sont familiers, dans un domaine plus intime, réduit.

En appartenant à une communauté nationale ou familiale, nous apprenons à nous considérer comme possédant les lieux partagés avec d'autres et comme faisant partie d'un tout.

Il peut nous sembler logique et légitime, que les droits et les devoirs vis-à-vis de toutes les personnes dans ces espaces soient partagés de même et nous mettent au même niveau d'égalité pour y exercer nos droits et respecter nos devoirs. Et ce quelle que soit l'heure.

Or l'organisation de ces espaces appartient de plein droit à certaines catégories de personnes et ne laisse qu'une place réduite à d'autres, dans des règles réinventées de partage, souvent acceptées quoique subies dans un partage « équitable ».

Oui mais voilà : l'équité n'est pas l'égalité. L'équité rend justice, équilibre, aide, mais n'oblige à rien, et certainement pas à l'égalité stricte de traitement.

Les filles et les femmes représentent 52 % de la population française.

Les filles et les femmes ne sont pas des « deuxième sexe », arrivant après. Les filles et les femmes ne sont pas « le sexe faible ». Les filles et les femmes ne sont pas les « ministres des affaires intérieures », même pas si on veut bien leur faire croire.

Les cours d'écoles, de collèges sont occupées centralement par les garçons ;

Les rues et quartiers entraînent des stratégies d'évitement pour les filles et les femmes ;

Les affichages publics et publicités privées rejouent la ritournelle des stéréotypes, inondent l'espace public commun et objectivent le corps des femmes ;

Les budgets sportifs et équipements de loisirs sont ciblés à 75 % pour les activités dites masculines et empêchent la mixité ;

C'est le « manspreading » : l'étalement de l'homme, du masculin, présence triomphale et souvent inconsciente de ses privilèges d'être à sa place. Transports en commun où s'écartent les cuisses des garçons et des hommes.

Ce qui est visible à l'œil nu dans l'espace public et caché dans l'espace privé est accompagné de statistiques imparables : agressions, violences physiques et verbales, attouchements et menaces, quolibets, regards, pression, viols.

- Comment renverser le systémique de cette situation ?
 - Qui décide de cela ?
 - Jusqu'où s'étendent les symboles de la domination masculine ? Du noyau familial à la prépa, de la crèche à l'école, dans la rue, en apprentissage : comment éduquer les garçons à regarder les filles avec altérité non comme d'autres mais comme pareilles, non comme inférieures mais comme égales ?
 - Comment redonner confiance aux filles et aux femmes, les légitimer, leur désapprendre à elles aussi les gestes et les réflexes qui les maintiennent dans une forme de servage : se justifier, se cacher, se défendre ...épuisante mécanique ?
 - Comment former nos personnalités politiques à intégrer l'échec des politiques reproduisant ces patentes inégalités, à l'urgence d'une prise de responsabilité publique courageuse, ferme et pédagogique ?
 - Comment accompagner parents et professeur·e·s à s'allier pour voir l'éducation à l'égalité entre sexes comme primordiale, dépassant toutes les autres priorités ?
 - Comment faire prendre conscience à touz que certains pourraient avoir plus de droits et certains plus de devoirs ?
- Seule une politique volontariste en la matière pourra nous garantir la paix sociale.

La fabrique des garçons, en référence «La fabrique des filles - L'éducation des filles de Jules Ferry à la pilule », de Rebecca Rogers et François Thébaud, en clin d'oeil au magistral classique « Du côté des filles » d'Elena Gianni Belotti, est un contreprojet joyeux qui s'annonce. Nous avons intérêt, toutes et tous, à ne plus penser en termes de « places » mais d'existences en partage et de libertés à être, tout simplement. Et si l'exercice est de taille, il est à notre portée.

2e article :

Repenser l'éducation des enfants, déconstruire les stéréotypes des adultes

Au fur et à mesure de leur développement cognitif, pré-adolescent·e·s et adolescent·e·s, adultes, construisent des représentations de soi. C'est le débat Nature / Culture qu'il faut sans cesse faire renaître dans les débats, discussions.

Au final : très peu de Nature, beaucoup de Culture.

Comme le dit Catherine Vidal, nous sommes dotés, au contraire des rongeurs, d'un cortex pré-frontal qui nous permet de faire des choix : choix de faire la grève du sexe ou de la faim, bref de choisir un mode de vie, même si cela passe par l'abstinence.

Étapes en psychogénétique - sociologie de la construction de l'identité sexuée- (Anne Dafflon-Nouvelle) :

- identité de genre autour de 2 ans (coiffure, vêtements).
- stabilité de genre vers 4 ans (l'enfant comprend que les filles deviennent des femmes et que les garçons deviendront des hommes).
- constance de sexe, vers 6 ans ou plus (l'enfant a intégré que l'on est garçon ou fille en fonction d'un critère biologique stable : l'appareil génital).

Déconstruction

Il s'agit d'utiliser la position centrale d'une collectivité pour mener à bien un projet ambitieux de déconstruction de l'image de la place des hommes dans la société, à l'échelle d'un territoire :

- en utilisant les outils de la formation comme point de départ et en incitant les femmes, surtout les jeunes filles, à ne pas tomber dans le piège des stéréotypes -de ce qu' « on » attend d'elles-
- en créant des emplois spécifiques que le projet réclame ;
- en repensant le choix des équipements, des supports de communication, de voirie ;
- en repensant un budget par la création d'un budget pérenne et adapté à nos ambitions ;
- en nous appuyant sur la compétence des **acteurices** (mouvements, associations, fédérations et réseaux) déjà présent·e·s, en augmentant d'une part leur **pouvoir d'action** (communication et financements pérennes), en créant un projet **inclusif** avec elleux, d'autre part ;
- en instaurant une parité dans l'attribution des postes (plus de femmes dans les rues et plus d'hommes dans les bureaux).

Pour aller plus loin : aller au podcast des émissions « les couilles sur la table » qui -dans un langage inclusif- parle très bien de la fabrique des garçons. Une émission est d'ailleurs consacrée au travail d'Yves Raibaud sur les politiques publiques non conditionnées où il parle du genre en urbanisme qui est à reconsidérer; des budgets publics qui sont à genrer; d'une vision de la ville qui est à transformer culturellement . 75% des budgets publics étant pour les hommes, il y a nécessité d'une égalité budgétaire et de moyens conséquents :

*5 <https://www.binge.audio/des-villes-viriles/>

*5 bis : <https://obs-urbain.fr/ville-espace-genre-entretien-edith-maruejols/>

1 – Formations et emploi

En tout premier lieu, en amont : former les membres des groupes locaux et les candidat·e·s hors parti des listes :

- Formation à l'égalité (déconstruction des stéréotypes) ;
- Public : agent·e·s et corps des collectivités, éducateur·ice·s intervenant dans le champ social des collectivités selon leurs compétences et en transversalité, ateliers parents/professeur·e·s/enfants à construire avec les écoles et les crèches – domaines des compétences obligatoires ;
- Formations spécifiques pour personnels d'accueil selon secteur, prodiguées au cas par cas par des personnes de terrain sur sujets spécifiques pour les professionnel·le·s de certains secteurs (police et gendarmerie, sport, EHPAD et crèches par exemple) ;
- Création d'outils originaux, appels à projets vers les artistes et les organismes de formation, les universités et les universités de tiers-temps, les manifestations sportives et culturelles dont les festivals pour sensibiliser un large public ;
- Formation obligatoire pour toute personne verbalisée pour incivisme ;
- Emplois de formateurices pour des formations volontaires, sur proposition des collectivités, par session tous les mois ;
- Emplois d'éducateurices de rue dans le domaine des discriminations (nouveau métier) ;
- Renforcement de l'action des associations de terrain sur ces sujets : LGBTQI, Planning etc...en leur permettant un budget constant, augmenté en fonction des besoins – aide en équipement informatique, emploi etc ;
- Emplois d'informaticien·ne·s dans chaque école pour initiation à l'outil et à l'outil web, en incluant la protection des données et l'accès à un numérique libre de droits, égalitaire et vertueux (lutte contre la cyber criminalité) ;
- Emplois d'informaticien·ne·s au sein des collectivités – Formations à l'informatique égalitaire. Pour info, seulement 14% de femmes sont des développeuses informatiques.

2– Équipement

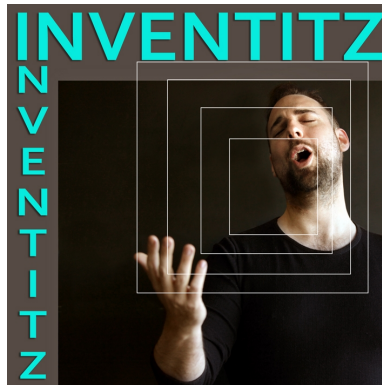
- Le sport : nouveau cahier des charges basé sur l'éga-conditionnalité (voir plus haut). Tout équipement sportif public et ouvert doit exiger la mixité. Tout équipement déjà construit doit se doter d'un emploi d'éducateur·ice favorisant la mixité sportive. Et pourquoi ne pas créer des équipes mixtes à vocation professionnelle sur nos territoires? ;
- Les collectivités doivent pouvoir offrir aux femmes isolées un ordinateur et un accès gratuit à Internet, lien à faire avec le Département et la CAF (essentiel pour l'égalité numérique réelle) ;
- Doter les localités manquant d'équipements, à condition de mixité ; repérer et travailler avec le privé pour rendre mixtes des activités et commerces exclusivement genrés.

3 – Espace public

- Remplacer les endroits de publicité municipale, métropolitaine, départementale, régionale par de l'information anti-sexiste, anti-homophobe et anti-raciste. Passer à de la publicité vénitienne (collage des avis sur les murs partout) ou de la publicité artistique (pochoirs et muraux). En gaver aussi les transports en commun ; convaincre le privé (immobilier, déchets et commerces).
- Redonner à la police des espaces de transmission et de diplomatie, en créant des points quartiers et des rondes (type garde-champêtre, police de proximité), sur ces questions.
- Former les comités/conseils de quartiers actifs sur la formation vigilante (permettre aux hommes, par exemple, de réagir face à quelqu'un d'agressif envers les femmes dans la rue, en s'appuyant sur d'autres hommes pour neutraliser la violence).

Usage de la langue

La langue est une arme puissante. La pratique de la langue est forcément politique.



Il y a deux façons de vivre ce changement : l'accompagner ou le provoquer. L'accompagner c'est dire une avocate par exemple, ce qui était révolutionnaire dans les années 70.

par Bruno Paternot

1^{er} article :

Dans le « zizi des mots » Élisabeth Brami montre et démontre que, dans notre vocabulaire, si le substantif masculin représente un être, le féminin décrit une chose. Un cuisinier est un homme, une cuisinière est une femme. Un Charentais est un homme, une charentaise est une chose...

...Un portier / une portière, un veilleur / une veilleuse... si les mots représentent notre vision du monde et si nous utilisons le langage tel qu'il est, alors nous acceptons que les hommes sont des hommes... et que les femmes sont des choses. Normal, puisque le masculin l'emporte sur le féminin.

Ou alors.

Ou alors nous sommes écologistes. C'est à dire que nous avons une vision du monde inouïe, qui n'a jamais été entendue et qui se construit au quotidien, dans la fluidité et dans l'invention. Et toujours dans la joie.

Il faut changer radicalement le monde : sobriété, biodiversité, résilience...

Si l'écologie politique change le monde, alors elle doit changer sa façon de le raconter.

Ré-inventons sans cesse notre langue

Nous avons inventé beaucoup de mots, notamment écologie qui est assez récent (1866). Du terme écocide (1947) à la réutilisation des termes routiers de "fermeture-éclair" ou "d'autoroute à vélo" nous avons inventé des termes et des concepts. Si l'écologie politique c'est trois priorités : l'environnement, la démocratie et l'égalité, alors inventons notre langue aussi pour parler de démocratie ("à l'australienne", "jugement majoritaire" etc.) et d'égalité. Que tout notre spectre d'idées et de propositions soit à l'image de nos envies et que notre discours puisse dire le monde. Tout le monde.

Une langue inclusive donc non genrée

L'étape d'après sera certainement d'interpeller les humains, sans s'adresser à leurs gonades, à leurs organes reproductifs. **La grammaire du français non-genrée** existe (c'est un grammairien écologiste qui l'a inventé, ça vous étonne ?).

Et vous pouvez l'utiliser. Ou, pour le moins, employer un langage inclusif, qui n'exclut pas, qui parle de tout le monde, par tout le monde, pour tout le monde. Oui, c'est une gymnastique intellectuelle, oui ça demande un apprentissage, oui c'est un effort.

Nous avons plusieurs possibilités pour refuser un langage sexiste :

- utiliser **une langue doublement genrée** (ex : "auteurs et autrices", on entend à la fois le féminin et le masculin) ;
- utiliser **une langue neutre** ("autaires" : on ne s'intéresse pas au sexe des gens).
- Faire **des néologismes** ("auteurices" comporte à la fois les hommes et les femmes).
- Employer **des périphrases** ("les gens qui écrivent", quel que soit leur sexe ou leur genre).
- Choisir **des termes épïcènes**, qui sont à la fois masculin et féminin (les "poètes").
- s'essayer au **point d'altérité**, signe de ponctuation spécifique à l'égalité (les "auteur-ices").

2^e article :

Il y a toujours plus urgent que l'égalité et interroger notre pratique des langues (français inclusif, langues régionales...) est toujours remise à plus tard. Or, si on veut changer le monde il faut aussi changer la façon dont on le décrit.

Depuis 40 ans les écolos ont un temps d'avance sur les gestes environnementaux, sont passés pour des doux rêveur-se-s, des illuminé-e-s etc.

Nous devons avoir un temps d'avance et une position très volontariste

Sur la langue, ne pas avoir peur d'être critiqué-e-s et ne pas se soumettre au langage de la domination. La pratique de la langue est forcément politique. La langue est une arme puissante.

Changer sa propre langue

Nous sommes aujourd'hui dans un monde en pleine mutation et nous devons adapter notre langue à ce monde. Le XXI^e siècle est une chance, nous avons la possibilité de tout changer, et nous avons cette liberté de le faire.

Il y a deux façons de vivre ce changement : l'accompagner ou le provoquer. L'accompagner c'est dire une avocate par exemple, ce qui était révolutionnaire dans les années 70

Un peu d'histoire

*6 <https://www.franceinter.fr/emissions/radioscopie-par-jacques-chancel/radioscopie-par-jacques-chancel-22-juillet-2015>

Provoquer le changement, c'est être volontairement en avance sur le langage courant. De même que nous sommes volontairement en avance sur la façon de gérer nos déchets, nos déplacements, nos rapports interpersonnels, nous pouvons aussi être volontairement en avance sur notre façon de décrire le monde.

Faites l'expérience. Dans une salle où tout le monde est debout, demandez : "asseyez-vous toutes". Seules les femmes vont s'asseoir. Demandez "asseyez-vous tous". Seuls les hommes devraient s'asseoir... et pourtant tout l'auditoire va s'asseoir. Vous manquez de mot pour dire précisément ce que vous souhaitez : que les hommes, que les femmes, les hommes et les femmes.

Il s'agit pour chacun-e de trouver sa propre langue, intime et radicale et d'être compris-e-s de toutes.

Que vous disiez tous et toutes, toutes, tou.s.t.es, touz, les gens... finalement la seule chose qui importe c'est d'avoir une observation réfléchie et cohérente de sa langue et d'être compris-e-s des autres.

L'écologie, c'est faire en sorte que tout le monde ait sa place, quel que soit son genre, sa couleur de peau, sa sexualité... Faire en sorte que chacun-e se sente inclus-e dans le discours. Car le masculin n'est pas un neutre et le masculin ne peut pas l'emporter sur le féminin.

En 2020, nous avons 2 possibilités pour refuser un langage sexiste : utiliser une langue doublement genrée (ex : "auteurs et autrices" on entend à la fois le féminin et le masculin) ou utiliser une langue neutre ("autaires" : on ne s'intéresse pas au sexe des gens).

Sur la langue neutre et inclusive

*7 -<https://www.alphersatz.fr/linguistique/francais-inclusif/>

Pour le moins que l'on puisse faire 20 ans après le passage à l'an 2000, c'est d'utiliser un moyen d'inclusivité. La radicalité c'est d'utiliser une grammaire neutre du français inclusif.

On peut donc préférer l'expression "droits humains" à "droits de l'Homme", parler d'autrice et non d'auteur et revendiquer les mots professeuse (dit-on une coiffeuRE ?) ou amatrice.

*8-<http://www.auroreevain.com/2018/05/23/amatrice/>

Car en l'occurrence il ne s'agit pas que d'une question de langue mais bien d'une question de domination.

On ne rend jamais la monnaie à madame le caissier. La féminisation des noms est problématique quand on a affaire à des fonctions ou métiers supérieurs.

*9-<https://www.femmeactuelle.fr/actu/news-actu/lacademie-francaise-accepte-de-feminiser-des-noms-de-metier-2075274>

La féminisation des noms est toujours un problème de plafond de verre, de hiérarchie sociale.

*10- <http://www.adequations.org/spip.php?article2436>

Alors oui, il faut se montrer inventives ou inventif & inventives, inventitz (prononcer inventitsse) comme vous voulez pour dire, parler, expliquer notre féminisme (plutôt intersectionnel et libertaire) qui n'est pas celui (judiciarisé et cosmétique) de la REM. Ne leur laissons pas le créneau de l'Égalité !

Quelques propositions sur les questions de langue et d'inclusivité de la langue (4, 27, 32, 34):

*11 <https://feminisme.eelv.fr/2020/03/03/elections-municipales-2020-45-propositions-pour-legalite/>

Oui, une langue vraiment inclusive pour vraiment aller vers plus d'égalité réelle est un chemin plein d'embûches et on commet toutes des impairs ponctuels. Mais nous avons la possibilité de montrer la voie, à nous de voir et de faire entendre notre voix!

Changer la langue des collectivités

Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe :

*12http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/guide_pratique_vf_2015_11_05-3.pdf

La communication publique est donc un outil puissant en faveur de l'égalité Femme-Homme. Trop souvent encore la communication publique, et bien plus encore la publicité, reproduisent et renforcent les stéréotypes à l'encontre des femmes.

Argumentaire pour répondre aux virilistes effrayés

- L'argument d'utilité :

« C'est une question accessoire »

La langue reflète la société et sa façon de penser le monde. Ainsi, une langue qui rend les femmes invisibles est la marque d'une société où elles jouent un rôle second. C'est bien parce que le langage est politique que la langue française a été infléchie délibérément vers le masculin durant plusieurs siècles par les groupes qui s'opposaient à l'égalité des sexes.

- L'argument du masculin générique :

« Le masculin est aussi le marqueur du neutre. Il représente les femmes et les hommes ».

En français, le neutre n'existe pas : un mot est soit masculin, soit féminin.

Et d'ailleurs, l'usage du masculin n'est pas perçu de manière neutre en dépit du fait que ce soit son intention, car il active moins de représentations de femmes auprès des personnes interpellées qu'un générique épiciène. C'est tellement courant que nous en avons à peine conscience. Cette problématique pourrait être mise en parallèle avec l'histoire du suffrage universel. Le masculin n'est pas plus neutre que le suffrage n'a été universel jusqu'en 1944.

- L'argument de la lisibilité :

« Cela encombre le texte ».

Au contraire, l'usage du féminin clarifie un texte puisqu'il permet de comprendre qu'on y évoque aussi des femmes ; cela évite au contraire d'avoir à le préciser de manière explicite. D'autre part, la réintroduction des termes féminins raccourcit les énoncés: «femme auteur», «femme ingénieur», «femme poète» sont des périphrases qui prennent plus de place qu'«auteure», «ingénieure», «poétesse»... Enfin, les femmes «n'encombrent» pas un texte.

- L'argument esthétique :

«Écrivaine», «pompière», ce n'est pas beau! » Le fait de systématiser l'usage du féminin est d'abord une question d'habitude.

Ce n'est pas une question d'esthétique, car aucun mot n'est beau ou laid en soi.

Les arguments contre ces usages sont souvent irrationnels. L'ouvrage « La Grammaire en folie » de Brigitte BLOCH nous remémore ainsi un énoncé de Bertrand POIROT-DELPECH, Académicien, invité de Bernard PIVOT dans l'émission « Bouillon de culture » : « C'est le vain d'écrivaine qui me gêne », feignant ne pas entendre que le mot « écrivain » contient l'adjectif « vain ».

Les noms de métiers au féminin « dérangent » car ils traduisent le fait que des terrains conçus comme propres aux hommes sont investis par des femmes (et dérangent aussi nos habitudes). Changer, pourquoi changer alors que tout est parfait ? Il y a une peur du changement, et de fait une normalisation de l'état présent en tant qu'état normal.

- L'argument du prestige :

«Les femmes elles-mêmes nomment leur métier au masculin ».

Ces femmes ont parfaitement compris les messages envoyés par ceux qui ont fait disparaître les termes féminins et ceux qui aujourd'hui les disent impropres ou inconnus, leur signifiant que, supposées inférieures, elles n'auraient rien à faire sur leur terrain. Et nous ne pouvons d'ailleurs pas blâmer ces femmes

« transfuges », qui transgressent des normes en intégrant des secteurs majoritairement occupés par des hommes, de chercher à se fondre dans les usages leur préexistants. Mais cela est dommage, car l'usage du féminin pour leur nom de métier par exemple ne diminue pas leurs compétences. De plus, ces femmes sont des pionnières et peuvent jouer un rôle important de modèle pour les générations à venir.

- L'argument de l'homonymie :

« On ne comprend plus le sens des mots ».

Traditionnellement « la préfète » désigne la femme du préfet ».

La « préfète » désigne en effet deux personnes différentes. Mais ce problème ne peut être résolu en conservant des formules désuètes, correspondant à une société où, lorsqu'une fonction prestigieuse était interdite aux femmes, le féminin désignait l'épouse. Les métiers concernés par ce problème, comme « préfète » ou « ambassadrice » sont aujourd'hui ouverts aux femmes. En 2014, 15,7% des préfet.ète.s sont des femmes. Par ailleurs, se pose-t-on la question de savoir si la nomination de leurs époux (« Monsieur le préfet » ?) concurrence les hommes exerçant ce métier ? Et que faire si « Monsieur le préfet » est marié à un homme ? Les usages langagiers doivent s'adapter aux usages sociaux.

Il nous faudra aussi penser la vulgarisation de termes peu efficaces car arides : égaconditionnalité, intersectionnalité, adelphité, sororité etc (il y en a beaucoup). On s'attachera à actualiser régulièrement les courants féministes, afin que personne ne puisse se planquer derrière des "trop intellectuel, indigeste, incompréhensible, verbiage"...

Le féminisme comme l'écologie doit être populaire dans ses définitions comme dans ses actions.

Repenser la toile comme outil égalitaire



L'intelligence artificielle est-elle sexiste ?

La puissance d'internet sur la culture et la diffusion d'une pensée dominante est si forte qu'on ne peut concevoir un monde égalitaire sans égalité dans le numérique. Dès lors, il faut lutter contre la masculinisation des métiers de l'informatique et s'assurer que les données avec lesquelles l'IA apprend soient égalitaires.
par Laurent Fabre

1^{er} article :

Numérique et féminisme

L'informatique, le numérique sont des domaines où les femmes n'ont pas suffisamment de place. Le manque de femmes dans cette branche est préjudiciable à notre société. Trop peu d'entre elles sont présentes dans cet univers qui, du fait de leur absence, est devenu sexiste. Les hommes se sont accaparés les technologies de l'informatique et le pouvoir qui en découle. Pouvoir de comprendre, de contrôler et pouvoir d'influencer, de diffuser, d'instiller une pensée et des normes.

Si des femmes ont su trouver leur place en tant qu'influenceuses, trop peu d'entre elles s'aventurent sur des domaines dit masculins (voir l'excellente chaîne youtube du Labo d'Hielox sur les imprimantes 3D). Beaucoup d'influenceuses se contentent de véhiculer une image de la femme conforme à la pensée dominante. Elle sont sûres que dans ce domaine elles ne subiront pas les attaques sexistes qu'elles peuvent subir dans les spécialités que les hommes se réservent.

Tout le monde connaît le sexisme qui règne dans le monde du jeu vidéo ainsi que sur les forums de joueurs.

Ce qui arrive aujourd'hui, via les technologies de l'information et de la communication, c'est que le genre masculin continue de modeler la société à sa pensée et qu'il impose sa vision. Le genre féminin peine à trouver sa place dans un univers qui ne fait rien pour lui faciliter l'accès. C'est un cercle vicieux qui s'est mis en place. Plus la présence d'un genre est forte dans un domaine, plus la probabilité que l'autre genre en soit exclu est forte. Cela se décuple dans le numérique : un vecteur de communication planétaire important qui regroupe facilement des communautés de centaines de milliers d'utilisateurs, d'utilisatrices ?

Il faut tout faire pour inverser cette tendance. Pour cela nous devons aller plus loin que la création de personnage imaginaire comme l'est Lizbeth Salander. Il faut d'autres modèles féminins plus conventionnels et réels. Il faut faciliter et inciter l'apparition de ces figures. Nous ne pouvons pas nous contenter d'une société qui ne produit que des Bill Gates, des Mark Zuckerberg et des Steve Job.

2e article :

Cyberféminisme

Ce mot est utilisé pour décrire les activités d'une communauté féministe s'intéressant au cyber-espace, à internet et aux technologies numériques.

Plus simplement, le cyberféminisme se réfère au(x) féminisme(s) appliqué(s) et/ou exécuté(s) dans le cyberspace.

Internet

Internet est à la fois aliénant et libérateur.

Aliénant car la pensée "mainstream" y est abondamment diffusée par les acteurs économiques du système.

Aliénant aussi car, pour vous rendre captif, ces mêmes acteurs d'internet (les GAFAM) vous enferment dans vos idées. À l'aide d'algorithmes vous proposant des idées ou des images en accord avec les vôtres, ces acteurs vous ferment à la nouveauté et aux changements.

On peut résumer en "tout va bien, fermez les yeux" ou "regardez, si d'autres pensent comme vous, c'est que c'est bien". Même si la population a conscience de la domination du réseau par le patriarcat, elle est aussi rassurée par ce même réseau.

Lutter contre cette aliénation est difficile, par contre on peut ré-équilibrer le sens de cette aliénation en introduisant plus de féminisme dans le réseau.

Libérateur car la parole circule et s'y organise, ainsi des femmes ont pu occuper de l'espace afin de discuter et débattre.

Libérateur car la parole et les idées peuvent y être amplifiées et relayées.

Libérateur car le web est un accès fondamental à la communication, à l'information et à la connaissance. Dans une recherche d'égalité, il est important que cet accès ne soit pas sous le contrôle, conscient ou non, d'un seul genre.

Pour améliorer l'équilibre, il faut le rétablir au niveau des travailleurs et travailleuses du numérique. Il est nécessaire de lutter contre la masculinisation des métiers de l'informatique.

Métiers du numérique

Les métiers de l'informatique et des télécommunications se sont fortement masculinisés. ¹

Pourtant il est important que l'accès aux TIC (Technologies de l'information et de la communication) soit égalitaire sinon ces technologies deviennent vectrices d'une pensée inégalitaire. Aujourd'hui les TIC sont tenues majoritairement par les hommes.

Cela se traduit par une masculinisation des logiciels.

Il suffit d'essayer de nommer une administratrice dans un forum ou un autre logiciel pour s'en apercevoir. Ce n'est pas possible, il n'y a que des administrateurs !

Comment pouvons-nous remédier à cela ?

En légiférant de manière officielle pour obtenir l'égalité dans les logiciels et dans les annonces d'offres d'emplois postes et en demandant le féminin à côté du masculin dans les applications, mais surtout, de manière naturelle, en facilitant l'accès des métiers du numérique aux femmes.

Rendre plus visibles les travailleuses du numérique peut être une bonne solution .

Même s'il existe maintenant des offres d'emploi pour des techniciens/techniciennes informatiques ou supports, il y en a très peu pour des développeuses, ni pour des administratrices réseau, ni pour des ingénieures* ...

Cette masculinisation des offres et des métiers n'est pas propice au développement de l'égalité dans l'informatique. Les femmes y ont leur place et il est nécessaire qu'elle y soient. Sans quoi l'informatique restera masculine. (*Sur LinkedIn, Pôle emploi, dans les dix premières offres pour le développement on ne trouve qu'une seule offre pour une développeuse. À noter, cependant, que toutes les offres rédigées par

Pôle emploi proposent des postes de développeurs/développeuses).

Une des conséquences directes de la masculinisation des métiers du numérique, c'est la masculinisation des algorithmes et des intelligences artificielles.

Intelligence artificielle et algorithme

L'intelligence artificielle est-elle sexiste ?

L'IA est en partie le reflet de la somme du travail des personnes qui la construisent et en partie de ce qui la nourrit.

Conséquence : les algorithmes semblent avoir intégré tous les stéréotypes de la société.

Google trad traduira "a scientist" par "un scientifique".

<https://www.deep1.com/> fait un peu mieux et traduira "a scientist" par "un scientifique" et proposera deux autres traductions dont une féminine ("une scientifique", "un chercheur").

« Si, pendant dix ans, les femmes ont été défavorisées lors du processus de recrutement d'une entreprise et que celle-ci utilise ces données pour entraîner une IA, il y a des chances que l'IA en déduise que les CV de femmes sont moins pertinents pour cette entreprise et qu'elle continue de les défavoriser. Les intelligences artificielles n'ont pas notre esprit critique ! » 2

Comment éviter qu'une IA devienne raciste ou sexiste ?

Cela est compliqué car il faudrait déjà que ses concepteurs et conceptrices mais aussi que les échantillons d'apprentissage ne le soient pas. Il faut que les données avec lesquelles l'IA apprend soient égalitaires.

Les oubliées du numérique

essai d'Isabelle Collet,

consulter : <https://www.franceculture.fr/oeuvre/les-oubliees-du-numerique>

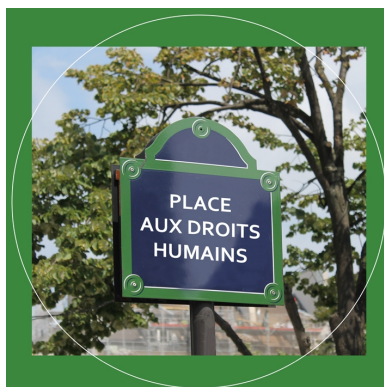
Réf :

- 1 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3281466>

- 2 Stéphane d'Ascoli (Comprendre la révolution de l'intelligence artificielle).

Glossaire des pratiques et termes féministes

À vos joutes verbales ! À vos idées de vulgarisation !



Le langage avec ses définitions et ses approximations est l'arme absolue de l'argumentaire et du contre-argumentaire.

par Isabelle Dangerfield et Claire Engel

ÉGALITÉ DES CHANCES (petit rappel en introduction) :

Trois niveaux :

- l'égalité formelle, assurant le caractère non-discriminatoire des lois, vitrine juridique ;
 - l'égalité correctrice, ensemble de mesures compensatoires à l'égard des individus, groupes, voire territoires qualifiés de "défavorisés" - à l'aide d'outils appelés "les actions positives" (positive actions) ;
 - l'égalité proportionnelle adaptée à une instance, une entreprise (par exemple le même pourcentage de femmes à la direction d'une institution que parmi l'ensemble de ses membres, aux CA) ;
- Soit autant de niveaux à différencier de l'égalité réelle de droits et de situations.

Avec le temps, par extension, le concept d' «égalité des chances » est tendu à la réduction de toutes les inégalités sociales, en particulier à la question du handicap et ne cible plus spécifiquement les inégalités de genre. Il en résulte que la 4ème convention interministérielle 2006-2011 (De Robien) devra stipuler explicitement Convention pour l'égalité filles-garçons et femmes-hommes dans le système éducatif (actualisée 2013-2018 en ligne sur le site du Ministère de l'Education).

STÉRÉOTYPES

Le stéréotype (typographie) est l'image qui, à partir de caractères fixes, permet de répéter l'impression utilisée en 1922 par Lippman pour "les images cérébrales". Les stéréotypes constituent un ensemble de représentations figées inconscientes ou de croyances (et non de connaissances) qui parasitent la réflexion (induisant les préjugés) et les comportements, car ils induisent des scripts descriptifs pseudo-cognitifs et même prescriptifs.

REPRÉSENTATIONS :

Pictographiques (dotés d'une charge émotionnelle = en rapport avec l'affect);

Fantasmatiques (en rapport avec l'imaginaire et le désir);

Idéiques (intelligibles = en rapport avec le discours).

Quelques exemples de nos représentations :

- MASCULINITÉ HÉGÉMONIQUE : Raewyn Connell : « les masculinités ne sont pas un équivalent des hommes; elles concernent la position des hommes dans un ordre genré ». Dans les deux articles parus sur « Contretemps » et consacrés aux recherches de Connell, on trouve ces deux définitions de la masculinité hégémonique, toutes deux utiles il me semble pour comprendre le concept ; Je les livre donc telles quelles:

Ce concept vise à analyser les processus de **hiérarchisation**, de **normalisation** et de **marginalisation** des masculinités, par lesquels certaines catégories d'hommes imposent, à travers un travail sur eux-mêmes et sur les autres, leur domination aux femmes, mais également à d'autres catégories d'hommes.

La masculinité hégémonique est toujours **l'expression hégémonique de la masculinité dans un contexte précis** : elle est la stratégie qui permet à un moment donné et en un lieu donné aux hommes et aux institutions qu'ils représentent d'asseoir leur domination.

Parfois, ses fondements sont remis en cause, par exemple suite à l'effondrement d'un système politique ou économique, mais elle ne disparaît pas, simplement remplacée par de nouvelles formes d'hégémonie reprenant à nouveaux frais les mêmes ressorts de pouvoir.

*13-<https://cafaitgenre.org/2015/02/23/masculinite-hegemonique/>

- INVISIBILISATION :

*14 <https://alternego.com/culturenego/invisibilisation-femmes-medias/>

- *15 SYNDROME DE LA SCHTROUMPHETTE

<https://www.eveprogramme.com/9053/mais-cest-quoi-au-fait-le-syndrome-de-la-schtroumpfette/>

<https://bibliobs.nouvelobs.com/tous-feministes/20171101.OBS6813/pour-en-finir-avec-le-syndrome-de-la-schtroumpfette-la-revanche-de-la-bd-girly.html>

LES MOTS DE L'ÉGALITÉ RÉELLE

Quelques exemples de termes qui réapparaissent dans le langage courant et à privilégier :

- AUTRICE et non pas AUTEURE : Si certain.es s'agacent souvent des revendications féministes portées sur la langue et sa grammaire, donnant des débats à n'en plus finir sur l'écriture inclusive, les recherches d'Aurore Evain sur le mot autrice ont laissé apparaître une histoire de la langue comme un enjeu de pouvoir et de domination sur les femmes. Les modifications des règles grammaticales, dont la fabuleuse « le masculin l'emporte sur le féminin », sont bien plus récentes qu'on ne le pense... Voir Eliane Viennot

- MATRIMOINE : Le terme matrimoine n'est en aucun cas un néologisme, contrairement au mot anglais « herstory » basé sur « history » et apparu dans les années 70, sous l'influence des féministes de la deuxième vague voulant mettre en valeur les femmes oubliées de l'histoire. En effet, le mot existe depuis le Moyen-Âge et désignait l'héritage de la mère, au même titre que patrimoine désignait l'héritage du père. Puis, au fur et à mesure, seul le terme patrimoine est resté, pour finir par être synonyme de l'héritage global, public d'un pays tout entier. De matrimoine, seules les agences matrimoniales sont restées... renvoyant une fois de plus les femmes au domaine du privé, du couple, du mariage. C'est donc en réalité de notre héritage culturel qu'il faudrait parler, regroupant notre patrimoine ET notre matrimoine.

- UXORICIDE : ("Un papi tue sa femme pour une 'soupe trop chaude", ahah, comme c'est drôle). Si le mot "féminicide" est utilisé pour désigner le meurtre des femmes au sens large, le mot "uxoricide" désigne le meurtre de sa propre femme. Le terme vient en effet du latin "uxor" ("épouse") accolé au suffixe "-cide" ("meurtre"). Alors, pourquoi parle-t-on de féminicides même lorsque l'on parle des cas précis de meurtres conjugaux ? "La racine n'est pas suffisamment compréhensible dans "uxoricide", me semble-t-il, par rapport à "féminicide", " justifie Laélia Véron, enseignante-chercheuse en stylistique et linguistique.

- SORORITÉ : "Quand un mot n'est plus dit, qu'il n'est plus prononcé, ce qu'il désigne aussi disparaît des esprits", regrette l'autrice. "Tandis que le mot fraternité connaît un succès retentissant, sororité depuis des siècles a été jeté aux orties (...) il a fallu attendre les années 1970 pour que le mot sororité revienne, soit prononcé, écrit. (...) Sororité, le mot existe, son réel à notre portée. Le pouvoir vertical est déjà érodé, les liens se construisent en cercle et l'enserrent jusqu'à le rendre exsangue. (...) " Et de conclure : "Outil : sororité, une relation entre femmes qui renverserait la donne autant que la devise inscrite sur les frontons. Utiliser ce mot, c'est modifier l'avenir."

- ADELPHITÉ : Le mot adelphité est formé sur la racine grecque adelph- qui a donné les mots grecs signifiant soeur et frère, tandis que dans d'autres langues (sauf en espagnol et en portugais, ainsi qu'en arabe), soeur et frère proviennent de deux mots différents. Englobant sororité (entre femmes) et fraternité (entre hommes), masculine et non machiste, l'adelphité désigne des relations solidaires et harmonieuses entre êtres humains, femmes et hommes.

- ÉPICÈNE

1. Qui désigne aussi bien le mâle que la femelle d'une espèce (ex. le rat).

1. Dont la forme ne varie pas selon le genre. Ex : "Habile" est un adjectif épïcène.

Le langage **épïcène**, la rédaction **épïcène**, le langage **neutre**, l'écriture **inclusive** ou le langage dit non sexiste ou dégenré sont un ensemble de règles et de pratiques qui cherchent à éviter toute discrimination supposée par le langage ou l'écriture.

DÉTERMINISME BIOLOGIQUE

Le déterminisme biologique est l'idée que les caractéristiques et le comportement d'un individu sont dictés par certains aspects de la biologie, comme les gènes. Les déterministes biologiques pensent que les facteurs environnementaux n'ont aucune influence sur une personne. Selon les déterministes biologiques, les catégories sociales comme le sexe, la race, la sexualité et le handicap sont basées sur la biologie et cela justifie l'oppression et le contrôle de groupes spécifiques de personnes.

Cette perspective implique que le chemin d'un individu dans la vie est déterminée à partir de la naissance,

INCLUSION NORMATIVE

Processus d'inscription collective de chaque individu·e singulière, par les représentations mentales et matérielles "normées", dans le registre symbolique des (in) égalités, discriminations, violences ou exclusions sociétales.

Dans la réalité sociale, "l'inclusion normative " de genre qui induit des "rôles de sexe", est binaire et asymétrique. Les dolorismes masculins et féminins résultent de l'écart entre les désirs / potentialité des personnes et les injonctions de genre.

Des possibilités aussi : la maternité est un énorme enjeu : gardes d'enfants, adoptions, PMA et GPA, éducation (crèches, écoles, nounous, baby-sitters, et bien sûr parents et grand-parents, ami·e·s tout le tintouin etc).

ASYMÉRIE (<https://journals.openedition.org/osp/4848?lang=fr>)

La perception se base sur des processus de catégorisation, qui permettent la sélection, le classement et la simplification des informations. Quand la perception concerne autrui, les appartenances à des groupes socialement définis sont utilisées de façon privilégiée. Par ailleurs, ces catégories sont intrinsèquement frappées d'asymétrie. En effet, les groupes sociaux dont elles relèvent sont hiérarchiquement ordonnés et liés dans un rapport de pouvoir. Cette hiérarchie sociale qui organise les rapports intergroupes a un effet structurel sur la perception sociale, tant sur la perception d'autrui que sur la perception de soi (Deschamps, 1982).

Les groupes de sexe peuvent être un lieu d'analyse de cette problématique. De nombreuses études montrent que le sexe joue un rôle important dans le traitement des informations sur autrui (voir par exemple Stangor, Lynch, Duan, & Glass, 1992). Le sexe semble attirer d'emblée l'attention et déclencher des processus automatiques.

De plus, le processus de catégorisation de sexe est fortement influencé par les rapports de pouvoir qui existent entre les hommes et les femmes. Le statut social de chacun des deux groupes, les rapports inégalitaires qui les lient et les modalités différentielles d'insertion sociale entrent en interaction dans la construction des catégories cognitives de sexe, porteuses d'inférences et de significations. L'asymétrie sociale qui marque les relations intersexes semble induire une asymétrie cognitive, particulièrement manifeste sous trois aspects (décrits par Hu'rtig & Pichevin, 1995, 1998) :

- le label de sexe est plus saillant et plus accessible dans la perception des cibles femmes,
- la catégorie des femmes est perçue comme plus homogène que celle des hommes,
- la catégorie des hommes semble constituer la norme, le prototype, le groupe de référence dans le traitement des informations sociales. Si l'asymétrie sociale entre les hommes et les femmes est principalement cognitive dans l'organisation de notre société, et entraîne des assignations de rôles genrés, son origine est aussi souvent liée à l'asymétrie biologique constatée et réelle entre les deux sexes. Cette origine se perd dans la nuit des temps, s'inscrit dans des mythologies et des traditions qui se perpétuent : une femme ne doit pas faire une mayonnaise quand elle a ses règles ou la femme ménopausée est un produit périmé etc.

Cette asymétrie cognitive perpétue donc des ritournelles non fondées mais est utilisée politiquement et socialement :

- la maternité par exemple, englobe dans l'inconscient collectif grossesse, *parturience*, maternage et éducation. Cet amalgame explique en partie la lenteur d'une loi visant à rallonger le congé paternité à hauteur de celui de la mère, explique en partie l'assignation pour les femmes à organiser la garde des enfants et l'organisation du foyer ; et la mise en place d'une politique d'équité par les pouvoirs publics pour « aider » les femmes à concilier vie professionnelle et vie familiale abonde dans ce sens, obligeant les

femmes à un triple travail (pro, familial et ménager) et les privant de l'espace d'émancipation que peut représenter l'espace professionnel ;

- Pour l'emploi, les mises en doute des capacités des femmes à être endurantes, compétentes et compétitives sont nombreuses. Leur soi-disant nature ne leur permettrait pas de réunir la force de caractère nécessaire à un management ou à aller au bout d'un processus intellectuel.

De plus, ces us et coutumes perpétués encouragent d'un côté une culture du viol prégnante, comme le disait Gisèle Halimi, en continuant de masquer **les réelles asymétries biologiques** qui font de la vie des femmes et des jeunes femmes modernes un enfer :

- Le coût des règles (23.000 euros par vie de femme) à leur seule charge, et non encore pris en compte comme produit de première nécessité ;

- L'apparition et la douleur des règles, à leur seule charge mentale des filles et des femmes lors d'examens ou d'heures de sport par exemple ;

- La lenteur et le manque de moyens de la recherche sur l'endométriose, les effets de la ménopause (jusqu'à 10 ans de symptômes) ou la pilule masculine ;

- La publication ou la communication de publicités sur les protections hygiéniques ridicules et infantilisantes, qui n'ont d'effet que de renforcer le tabou autour de cette question.

SEXES

Le mot sexe en français désigne 4 types de dénominations et de sens, d'où la difficulté, très souvent, de savoir de quel sexe on parle, et la facilité avec laquelle on peut les confondre.

*SEXE BIOLOGIQUE

Le sexe biologique d'une personne est déterminé à la naissance et dépend purement et simplement des constatations faites à cette occasion par les médecins. On pense généralement que seules deux options sont possibles: soit un sexe masculin, soit un sexe féminin. Il n'en est rien. Des recherches scientifiques révèlent que le sexe biologique présente bien davantage de facettes.

Le sexe biologique n'est en effet pas uniquement déterminé par des caractères sexuels externes (à savoir le sexe 'phénotypique'). Il faut également tenir compte du sexe gonadique (le sexe déterminé en fonction des gonades présentes) et du sexe génétique (présence de chromosomes X et/ou Y).

Ces aspects peuvent se présenter sous diverses combinaisons. Ces variations par rapport à la distinction habituelle entre masculin et féminin sont appelées intersexualité. L'intersexuation, anciennement appelée intersexualité, est un terme biologique décrivant des personnes nées avec des caractéristiques sexuelles qui ne correspondent pas aux définitions typiques de « mâle » et « femelle », selon l'ONU.

*IDENTITÉS SEXUÉES

Degré d'adhésion (de conformité) d'un·e individu·e aux rôles de sexe prescrits dans une société donnée au temps "t" (Françoise Vouillot)

Deux exemples :

- **Cisgenre** : qui s'identifie pleinement à son sexe biologique.

- **Transgenre ou transidentitaire** : Qui concerne les personnes dont l'identité sexuelle psychique ne correspond pas au sexe biologique. Le mot « transgenre » vient de l'association de « trans » (inter) et genre, qui définit l'orientation sexuelle. On dit d'un·e individu·e qu'il ou elle est transgenre s'il/elle a entamé une procédure visant à passer d'un genre sexuel à un autre, ceci afin de mettre en adéquation une orientation sexuelle et un aspect physique qui ne correspondent pas. Avec les progrès de la chirurgie plastique, le cadre classique autrefois limité aux genres féminin et masculin est désormais dépassé. Il est ainsi possible pour un individu de se contenter de se vêtir comme un représentant du sexe opposé ou encore de se faire opérer pour obtenir les signes biologiques du sexe opposé tout en gardant partiellement ceux de son sexe de naissance. Généralement, l'opération consiste à changer totalement de genre en ne conservant aucun des signes biologiques d'origine. Le délai entre le début et la fin de la transformation est appelé transgenrisme ou transidentitarisme. Aujourd'hui, ces personnes préfèrent le deuxième terme, car moins connoté (on passe donc en vingt ans de transsexuel·le à transgenre à personne transidentitaire)

*SEXUALITÉ OU PRÉFÉRENCES SEXUELLES

Trois exemples :

Bisexualité : De manière théorique, la bisexualité se définit comme l'attraction physique, sexuelle, affective ou romantique pour les personnes du même genre et du genre opposé. Sur le plan purement étymologique,

« bi » signifie « deux ». Ainsi, le mot « bisexualité » peut donner l'impression de s'inscrire dans une théorie selon laquelle le genre et le sexe sont des concepts binaires (hommes/femmes).

Pansexualité :

Le « pan » de pansexualité se traduit comme « tout », c'est-à-dire que les personnes pansexuelles sont attirées physiquement, sexuellement, affectivement ou romantiquement vers des personnes sans regard ou préférence au niveau du genre et du sexe de la personne, qu'elle s'identifie comme femme, homme, trans, sans genre ou autre. La définition semble donc s'inscrire dans une théorie qui reconnaît plus clairement, sur le plan étymologique, une pluralité de genres et d'identités.

Il faut retenir que ces définitions et distinctions sont théoriques, et qu'en pratique, chaque personne vit son orientation de façon différente. Le choix d'utiliser ou non une étiquette et les raisons derrière ce choix sont personnelles à chacun et chacune. Par exemple, une personne s'identifiant comme bisexuelle n'adhère pas nécessairement à l'idée que le genre est uniquement masculin ou féminin et peut être attirée par une personne dont le genre est fluide. Ainsi, plutôt que de parler des différences entre la bisexualité et la pansexualité, il serait souhaitable de parler de ce que ces orientations ont en commun, c'est-à-dire l'attraction pour plus d'un genre.

Asexualité :

Dans son sens le plus large, est l'état d'une personne (asexuelle) qui ne ressent pas d'attraction sexuelle pour une autre personne et/ou pour elle-même. L'asexualité a aussi été définie comme un désintérêt pour le sexe ou comme une absence d'orientation sexuelle.

LE GENRE

Est une catégorie d'analyse. Le genre est la construction culturelle des rôles de sexe et varie selon les cultures-monde.

Le genre est très difficilement compris. Tout le monde en a entendu parler, très peu d'entre nous sont à même d'en donner une définition simple.

Lorsqu'on entend le terme "préjugés de genre" ou "socialisation différenciée", souvent notre cerveau s'agite et a du mal à connecter sur une image concrète. Alors que c'est très basique. C'est principalement parce que ce mot d'analyse féministe nous vient des américaines et peine à trouver son pendant en français. Et que le vocabulaire sociologique est un vocabulaire de concepts devant, avant d'être intégré, être traduit par soi (nous n'avons pas tous et toutes la même façon de faire adhérer les mots). Il y a donc souvent un fort ressenti de mépris découlant du discours féministe, car trop "scientifique" ou érudit. Ce qui est intéressant, si on regarde cela de plus près, c'est que la raison principale de ce ressenti n'est pas forcément le fait de ne pas comprendre le terme mais de s'en méfier, ressenti véhiculé aussi par la crainte du mouvement féministe qui bouscule les habitudes, les stéréotypes sur lesquels toutes et tous nous nous reposons pour "avoir la paix".

Le genre n'existe pas en soi, c'est un mot pour classer un ensemble de comportement, de goût, d'habitude, de choses liées culturellement plus à un sexe ou à un autre. C'est un raccourci pour nous rassurer, pour nous intégrer dans une norme réconfortante. Nier le genre c'est la porte ouverte à tout et c'est terriblement angoissant dans la plupart des cultures. Nous nous devons de déconstruire le genre pour ouvrir les esprits.

Dysphorie de genre : Voir le documentaire "Petite fille" de Sébastien Lifshitz

Conflit dans la construction identitaire. Trouble caractérisé de manière constante en ce qui concerne le sexe biologique attribué à une personne et à son identité de genre. Elle survient à tout âge et dure généralement toute une vie.

<https://www.msmanuals.com/fr/professional/troubles-psychiatriques/sexualité-dysphorie-de-genre-et-paraphilies/dysphorie-de-genre-et-transsexualisme>

MOUVEMENT POLITIQUE REGROUPANT LES NOTIONS DE SEXE

LGBTQIAAPP+ : Mouvement regroupant les personnes opprimées par leur choix de genre ou de sexualité
Lesbienne

Gay

Bisexuel·le

Transgenre

Queer

Questioning

Intersexe

Asexuel·le

Allié·e

Pansexuel·le

Polyamoureux/se

+ = (exemple) Non binaire ou fluide : quelqu'un·e qui ne veut pas s'identifier à un genre spécifique.

SEXISMES

«Le sexisme, c'est l'attitude qui prête à établir des discriminations entre les êtres humains d'après leur sexe»

S. de Beauvoir

***Sexisme ouvertement hostile :**

Modes : machisme, misogynie.

Définitions : Attitudes négatives et traitements différenciés liés à une attribution à la femme de capacités innées et sur une naturalisation des compétences.

Actes : Place des femmes au travail, rôles des femmes, occupations des espaces.

Conséquences : Absence de reconnaissance, Baisse d'estime de soi, Mise à l'épreuve.

En 2018 : Encore d'actualité dans les métiers traditionnellement masculins, et dans la gouvernance.

***Sexisme masqué et subtil :**

Le sexisme ordinaire nous fait entrer dans un univers singulier : on est dans le signe qui rejette, la parole qui exclut, le sourire qui infantilise, le dos qui se tourne, le cercle qui ne s'ouvre pas, la couleur grise qui refuse le rose. dans les relations professionnelles / Voir Brigitte GRESY, qui, en tant que Secrétaire générale du Conseil supérieur de l'égalité professionnelle, défriche avec les partenaires sociaux le sujet

Modes : Arguments détournés et subtilité / Appuis culturels – Socius / Biologie / Manipulation

Définitions :

- Le sexisme masqué : traiter les femmes de manière défavorable par rapport aux hommes mais de façon volontairement camouflée.

- Le sexisme subtil caractérisé par un traitement inégalitaire, invisible, qui résulte des stéréotypes de sexe. Ces processus de discrimination sont subtils car ils existent en amont, dans les interprétations religieuses, dans les croyances populaires, chez certains auteurs de référence...

Actes : Opinion favorable au travail des femmes mais comportements qui sous-valorisent le travail des femmes et/ou les poussent à l'échec.

Conséquences : Mise à l'écart / Ne pas oser prendre la parole, ne pas être écoutée / Déstabilisation / Irrespect.

En 2018 : Ce sont les deux formes les plus rencontrées dans les discours sexistes. Par exemple, l'appui sur la différence homme-femme de Rousseau, tout ce qui relève d'arguments appuyés et non-pensés.

***Sexisme ambivalent : bienveillant et hostile à la fois**

Modes: Manipulation / Perversité / Jeux de discours / Ambivalence

Définitions: Dernier avatar du sexisme, il conjugue les manifestations du sexisme hostile, ainsi de ce qui nommé « le sexisme bienveillant ». Le sexisme hostile regroupe tous les arguments de discrimination (âge, situation sociale, qualification, etc.). Le sexisme bienveillant repose sur les 3 composantes du paternalisme, de la complémentarité des sexes et de l'hétérosexualité (Glick et Fiske, 1996). C'est un ensemble d'attitudes et de propos qui différencient les femmes en leur attribuant des qualités positives (ex : fragilité et douceur féminine).

Il prend la forme de croyances, supposées positives, mais en réalité infantilisantes à l'endroit des femmes.

Actes: Séduction / Impunité / Aménagement / Reconnaissance des qualités positives qui conduisent à l'aliénation et à l'aveu d'infériorité.

Conséquences: Sentiment de prise au piège, d'impasse. Sentiment de récompense du patriarcat, d'interdépendance non conscientisée.

En 2018: C'est la plus grande forme de sexisme liée au travail, développée par les mesures paritaires de certaines entreprises et institutions.

Quatre exemples de sexismes si typiques qu'ils donnent lieu à des mots-valises très parlants:

« Mansplaining » ou « mecspliation »

Quand un homme explique quelque chose à une femme de manière condescendante, on parle ainsi de « mansplaining ». Ce néologisme anglais est formé à partir des mots « man » (homme) et « explaining » (explication).

« Manterrupting » : C'est le fait, pour un homme, d'interrompre, sans vraiment de justification, une femme qui est en train de s'exprimer. Manterrupting est un néologisme formé de la contraction de « man »

(« homme ») et « interrupting » (« interruption »). Le phénomène est particulièrement saillant lorsque l'on compare le nombre d'interruptions que subit une femme par rapport aux hommes qui participent à la même conversation.

« **Manspreading** » En 2014, une campagne lancée dans le métro new-yorkais avait déjà popularisé le « manspreading » (de « to spread », écarter), comportement masculin consistant à s'asseoir en écartant excessivement les jambes, ou plus généralement, à prendre trop de place dans les transports.

« **Bropropriating** » : On parle de « bropropriating » quand un homme s'approprie l'idée ou les idées d'une femme. Cette attitude n'est pas toujours consciente mais reste très fréquente, surtout au travail. C'est une contraction entre « bro » (l'équivalent de « mec » en anglais) et « appropriating » (« appropriation »).

INTERSECTIONNALITÉ

Ou consubstantialité des rapports sociaux : l'intersectionnalité est un terme issu du Droit. Elle est devenue un terme sociologique à la naissance du mouvement Queer. L'intersectionnalité (de l'anglais intersectionality) ou intersectionnalisme est une notion employée en sociologie et en réflexion politique, qui désigne la situation de personnes subissant simultanément plusieurs formes de stratification, domination ou de discrimination dans une société.

"Comme en géométrie, ça parle de trajectoires qui se croisent et de zones de recoupement. Mais en France «l'intersectionnalité» est une notion avant tout utilisée par les sociologues. Le concept est à première vue simple : montrer que la domination est plurielle et tenter de mesurer l'impact de discriminations multiples - de sexe, de classe, de race surtout, mais aussi de handicap ou d'orientation sexuelle - qui se croisent, parfois se renforcent, mais pas toujours.

On sait les discriminations dont les femmes sont victimes. On étudie celles qui visent les Français d'origine algérienne. Ou les homosexuel.les. Mais quelle est la situation spécifique des femmes migrantes ou celle des hommes d'origine algérienne homosexuels? Peu connue du grand public, «l'intersectionnalité» fait aujourd'hui l'objet de multiples colloques universitaires et vient nourrir à nouveau les débats militants". (Libération)

LES COURANTS DU FÉMINISME:

<http://www.rgfcn.org/que-faisons-nous/courants-feminisme/les-courants-du-feminisme>

On parle souvent des vagues du féminisme. Cette image est utile pour montrer l'émergence de nouveaux mouvements, mais elle est trompeuse aussi : elle laisse penser qu'une vague en remplace une autre, alors que les divers courants du féminisme continuent à coexister.

La première vague est celle qui occupe la première moitié du vingtième siècle en Occident : elle est caractérisée par le combat pour les droits des femmes. Elle est souvent assimilée aux féministes égalitaristes, mais il est important de savoir qu'il existe déjà à cette époque des féministes révolutionnaires. Il faut aussi noter que le féminisme égalitariste n'a pas disparu avec l'apparition de nouvelles vagues, mais qu'il est toujours actif.

La deuxième vague s'élève au début des années 1960. Après une vingtaine d'années moins actives sur le plan du féminisme, elle apporte un bouillonnement intense. Elle est souvent assimilée au féminisme radical, mais elle est bien plus large : les féministes noires américaines s'imposent avec leur activisme et leur nouvelle vision et, un peu partout dans le monde, les féminismes anti-coloniaux commencent à mener leurs propres luttes.

La troisième vague s'élève dans les années 1990 comme celle de la diversité des féminismes : elle apporte des visions multiples des conditions des femmes et du féminisme. Elle a été assimilée à une génération de jeunes; il est vrai que beaucoup de jeunes ont pu y trouver leur place comme féministes mais, outre qu'elle ne rassemble pas toutes les jeunes féministes, elle n'est pas qu'une affaire de génération et elle est là pour durer, à côté des autres vagues toujours vivantes.

Féminisme égalitaire ou libéral (1ère vague)

C'est le courant qui s'élève au début des années 1900 contre l'inégalité des sexes et la discrimination des femmes. Ses grandes conquêtes seront le droit de vote et l'accès à l'éducation pour les femmes. Il remet en question la place traditionnelle des femmes et les contraintes que la société leur impose, conquiert des espaces de travail, fait ses marques en différents domaines : syndicalisme, littérature, histoire, tout en favorisant l'accès des femmes à tous les lieux dont elles sont écartées. C'est un courant qu'on appelle aussi féminisme libéral, parce qu'il est issu de la démocratie libérale occidentale ; on le dit réformiste, car il vise à améliorer le système social en faisant aux femmes la place qui leur revient de droit, et ne s'attaque pas à ce système social.

Ce courant est toujours actuel : il veut améliorer les conditions de vie des femmes, assurer leur égalité avec les hommes, favoriser leur accès aux postes de pouvoir dans le monde politique et économique tel qu'il est. Il négocie l'équité salariale, la conciliation travail-famille-études, revendique les garderies, les congés parentaux.

Féminisme de la différence ou essentialiste

Se situant plutôt dans la culture que dans la politique, ce courant féministe affirme une identité différente pour les femmes. Ce n'est pas tant la position sociale qui est considérée par ce courant, mais une différence sexuelle qui détermine des valeurs, un autre rapport au corps. Il valorise la maternité, biologique ou symbolique, comme porteuse de pouvoir pour les femmes.

On l'appelle aussi féminisme essentialiste, parce qu'il affirme une essence féminine. Il met au centre de son analyse l'expérience féminine plutôt que la construction sociale des genres. Il réclame l'égalité dans la différence.

Il se déploie surtout dans les domaines spirituel, artistique et littéraire ou même psychanalytique. Présent depuis le début du vingtième siècle, il se manifeste sous différentes formes, même s'il est maintenant marginal : écriture de femme, mouvement des sorcières, revalorisation de la maternité comme destin de la femme.

Féminisme anarchiste ou anarcho-féminisme

C'est un courant qui n'a jamais pris beaucoup d'ampleur à lui seul, mais qui a traversé le siècle dernier, dans le mouvement anarchiste d'abord, puis de façon autonome dans des groupes anarcho-féministes ou féministes libertaires; il inspire de nombreuses militantes à travers d'autres courants féministes.

Sa caractéristique est le refus des hiérarchies et de toute oppression, pas seulement de l'oppression patriarcale ; il porte le projet de construire des formes d'organisation autogérées, pour limiter les possibilités de prise de pouvoir ou de domination.

Féminisme radical (2e vague) - Féminisme matérialiste - Féminisme lesbien

Bien qu'on puisse identifier certaines féministes radicales avant 1960, c'est vraiment après cette date que le féminisme radical se développe. Plutôt que d'inégalité ou de discrimination, il parle d'oppression des femmes. Il se dit radical parce qu'il va à la racine du problème : il utilise le concept de patriarcat pour désigner le système par lequel les hommes dominent les femmes, autant dans la vie privée que publique.

Le féminisme radical affirme que la violence contre les femmes est le principal moyen utilisé par le patriarcat pour les contrôler. De là naissent les groupes de lutte contre la violence ainsi que le mouvement de santé des femmes. Ce féminisme affirme que « le privé est politique », c'est-à-dire que l'assignation des femmes au foyer, à la sphère privée, n'est pas naturelle mais qu'elle vient du pouvoir politique que les hommes exercent sur les femmes. Par conséquent, désobéir, changer l'ordre des choses à la maison devient aussi un geste politique qui a des répercussions sur l'ensemble de la société. Combattre la violence conjugale est une lutte politique. À l'intérieur de ce courant, inspiré par le marxisme et en rupture avec le système socio-économique, le féminisme matérialiste montre le mécanisme de division sexuelle du travail : aux hommes le travail de production, aux femmes le travail de reproduction. Alors que le travail de production est rémunéré, le travail de reproduction (mise au monde des enfants, entretien du logis, soin des personnes) est non payé : c'est le travail invisible des femmes. Le capitalisme et le patriarcat se conjuguent pour exploiter les femmes. C'est aussi au sein du courant radical que se développe le féminisme lesbien, qui dénonce l'hétérosexisme, c'est-à-dire l'obligation patriarcale d'exercer la sexualité avec quelqu'un de l'autre sexe.

Féminisme Black ou de couleur

Féminismes post-coloniaux / Féminisme décolonial

On l'appelle aussi féminisme afro-américain. C'est un courant révolutionnaire (par opposition à réformiste), qui s'est déployé à partir d'une pratique très concrète des femmes noires américaines dès les années 1970 : celles-ci ne trouvaient pas leur compte dans le mouvement féministe blanc, où elles étaient sans cesse marginalisées et exclues de la définition des enjeux collectifs. De plus, en tant que noires, elles étaient aussi renvoyées par le racisme de la société à une classe sociale inférieure. Elles ne pouvaient pas choisir entre leur condition de femme, leur condition de couleur, ou leur pauvreté pour décrire leur situation et pour déterminer leurs luttes : il fallait tout prendre. Elles ont ainsi conscientisé la jonction du sexe, de la race et de la classe sociale comme créant une situation spécifique d'oppression, et même celle de l'orientation sexuelle, amenée par les lesbiennes noires. Ici, racisme, patriarcat, capitalisme et hétérosexisme apparaissent comme des systèmes d'oppression liés ensemble. Le féminisme Black s'est développé hors du féminisme blanc occidental, et même contre lui, par son exigence de prise en compte des oppressions

multiples. Dès les débuts, il s'est associé aux féminismes autochtone, latina, musulman et autres, parfois aussi appelés féminismes de couleur.

Des femmes autochtones des Amériques, des latino-américaines, des latinas et des chicanas, des femmes en Asie, en Afrique subsaharienne et en pays arabes, développent leurs propres féminismes, certaines depuis quelques dizaines d'années, d'autres beaucoup plus récemment. Ces groupes ont en commun de vivre ou d'avoir vécu une colonisation par l'Occident. Leurs féminismes mettent en évidence l'oppression coloniale et sa jonction avec les systèmes patriarcal et capitaliste.

Ces femmes développent des analyses et des luttes ancrées dans leurs propres réalités, en s'autonomisant face au féminisme occidental qui, centré sur lui-même, a souvent des tendances hégémoniques et colonialistes à l'égard des autres femmes. Elles articulent par exemple une théorie du bien-vivre qui propose un tout autre modèle de vie en société que celui de la croissance économique et du développement capitaliste.

Le courant du féminisme décolonial se nomme ainsi pour se distinguer d'une analyse post-coloniale faite par des occidentales, qui sont critiques du système colonial, mais qui sont situées à l'intérieur du système colonisateur.

Féminisme intersectionnel

Il naît du féminisme de couleur qui met en évidence la jonction des oppressions, mais depuis les années 90 il se déploie en débordant largement son origine et en influençant le féminisme blanc. Pour ce courant, il faut tenir compte du croisement des diverses oppressions pour comprendre la situation des femmes. Il montre que les systèmes d'oppression conjugués entraînent des contraintes significatives pour les personnes : être de couleur dans une société blanche ET pauvre dans une société de consommation ET handicapée dans une société de personnes valides ET autochtone dans un territoire colonisé, voilà qui fait de la vie de tous les jours un parcours à obstacles multiples.

À l'inverse, ne pas connaître ces contraintes est un privilège. Les privilèges sont issus de la position sociale et ils sont source de pouvoir, d'aisance, d'accès à de multiples possibilités ; ils introduisent des inégalités entre les personnes, y compris entre les femmes elles-mêmes. Pour que toutes les femmes deviennent libres, il faut tenir compte des oppressions multiples, prendre conscience des privilèges attachés à notre position et être plus attentives aux femmes les plus minorisées, celles qui ont moins de moyens pour se faire entendre. Le féminisme intersectionnel demande une grande solidarité entre toutes les femmes dans toutes leurs luttes pour la justice et la liberté.

Écoféminisme(s)

Il apparaît dans les années 1980, quand les préoccupations environnementales commencent à devenir plus fortes en raison de l'exploitation des ressources naturelles et des premières catastrophes écologiques d'envergure. Il s'est d'abord déployé en rapport avec les pays du Sud, où les femmes sont directement concernées dans leurs conditions de vie par la détérioration de l'environnement, notamment par les sécheresses et le déboisement qui affectent leur approvisionnement quotidien et leurs pratiques agricoles.

Il est aujourd'hui **un courant** encore insuffisamment articulé, mais qui se taille de plus en plus de place dans les analyses et pratiques féministes. D'une part, la crise écologique s'impose comme une donnée majeure de l'analyse sociale pour la critique féministe. D'autre part, les groupes féministes qui agissent en alliance avec les peuples autochtones ne peuvent que prendre conscience de la menace que représente, pour leurs territoires et leurs modes de vie, le développement des mines et des énergies pétrolières et hydro-électriques.

Féminisme post-moderne (3e vague) Féminisme queer / Transféminisme

Il naît au tournant des années 1990, en forte réaction critique aux courants égalitaire et radical, dont il hérite toutefois des gains. Il réfute l'unité du mouvement des femmes et fait valoir la diversité des situations : l'acceptation des différences est centrale. Il insiste sur les résistances et les marges de liberté pour renverser les systèmes inégalitaires. Plus particulièrement, le courant du féminisme queer affirme que les catégories de sexe et de genre sont des constructions sociales, et que leur division binaire (homme-femme, masculin-féminin) est contraignante et limite les possibilités d'identité et d'orientation sexuelle. Il veut donc déconstruire ces catégories pour que les personnes puissent choisir leur identité, une identité qui n'a pas à être fixée mais qui peut être changeante et que les autres doivent respecter. Son champ de bataille est plus celui de la culture et de l'expression de l'identité que celui de la politique et des structures sociales.

Le transféminisme est la convergence du féminisme post-moderne et des luttes trans. Il dénonce l'hétéronormativité comme source de l'oppression des personnes trans et il utilise des outils théoriques et politiques féministes pour lutter contre l'ensemble des systèmes d'oppression. Son but est la reconnaissance des transidentités et de la pluralité des identités de sexe et de genre.

Webographie



Contenus, ouvrages, podcasts, vidéos, plus généralement pages et ressources du Web relatives à l'égalité.

Egaconditionnalité 1 :

- Où est l'argent pour le droit des femmes
- CNC - des mesures pour l'égalité F/H
- Test de bechdel
- Budget genré de la ville de Lyon
- HCE ega-conditionnalité & sortie de crise

Egaconditionnalité 2 :

- <https://feminisme.eelv.fr>
- http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hce__note_activer_l_ega-conditionnalite_synthese_2016_09_15-2.pdf
- <https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/2546889/rapport-femme-homme.pdf>
- <http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/parite/reperes-juridiques/>
- 2GAP « Gender & Governance Action Platform » : <https://www.lesnouvellesnews.fr/2gap-nouvelle-etape-vers-le-partage-du-pouvoir-hommes-femmes/>

Parité par Alain Rey :

<https://www.franceinter.fr/emissions/le-mot-de-la-fin/le-mot-de-la-fin-23-decembre-2020>

Fabrique des garçons :

- 5 <https://www.binge.audio/des-villes-viriles/>
- 5 bis : <https://obs-urbain.fr/ville-espace-genre-entretien-edith-maruejoul/>

Usage de la langue :

- 6 <https://www.franceinter.fr/emissions/radioscopie-par-jacques-chancel/radioscopie-par-jacques-chancel-22-juillet-2015>
- 7 <https://www.alpheratz.fr/linguistique/francais-inclusif/>
- 8 <http://www.auroreevain.com/2018/05/23/amatrice/>
- 9 <https://www.femmeactuelle.fr/actu/news-actu/lacademie-francaise-accepte-de-feminiser-des-noms-de-metier-2075274>
- http://siefar.org/wp-content/uploads/2015/09/Histoire-dautrice-A_-Evain.pdf
- 10 <http://www.adequations.org/spip.php?article2436>
- 11 <https://feminisme.eelv.fr/2020/03/03/elections-municipales-2020-45-propositions-pour-legalite/>
- 12 http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/guide_pratique_vf_2015_11_05-3.pdf

Repenser la toile comme un outil égalitaire :

- Du sexysme chez les geeks_
- France Culture Ce qui nous arrive sur la toile, Pour un renouveau du cyberféminisme
- <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3281466>
- <https://www.deepl.com/>
- <https://www.franceculture.fr/oeuvre/les-oubliees-du-numerique>

Glossaire :

Masculinité hégémonique

- 13 <https://cafaitgenre.org/2015/02/23/masculinite-hegemonique/>

Invisibilisation

- 14 <https://alternego.com/culturenego/invisibilisation-femmes-medias/>

Syndrome de la schtroumpfette :

- [Syndrome de la Schtroumpfette](#)

- <https://www.eveprogramme.com/9053/mais-cest-quoi-au-fait-le-syndrome-de-la-schtroumpfette/>

Asymétrie :

-<https://journals.openedition.org/osp/4848?lang=fr>

Dysphorie de genre :

- <https://www.msmanuals.com/fr/professional/troubles-psychiatriques/sexualite-dysphorie-de-genre-et-paraphilies/dysphorie-de-genre-et-transsexualisme>

Les courants du féminisme :

-<http://www.rgfcn.org/que-faisons-nous/courants-feminisme/les-courants-du-feminisme>

Aller plus loin

Centre Hubertine Auclert :

-<https://www.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/livret-je-ne-suis-pas-feministe-mais.pdf>

Pressions homophobes et sexistes • accaparement de l'espace public • loisirs • parole de Yves Raibaud :

-<http://www.adequations.org/spip.php?article2463>

Traitee de "fucking bitch" par un deputé, AOC sort l'artillerie avec classe et panache.C'est cinglant, c'est puissant,c'est la classeabsolue:

-<https://www.facebook.com/JDCJDR/videos/380757056236982>

Rubrique documentaire en ligne d'Adéquations dédiée aux masculinités

-<http://www.adequations.org/spip.php?rubrique418> ;

Bibliographie et sites web figurant dans la brochure pédagogique d'Adéquations "Vers l'égalité des femmes et des hommes : questionner les masculinités"

-<http://www.adequations.org/spip.php?article2445> ;

-https://choisir-lecologie.fr/wp-content/uploads/2020/03/eelv_tract_A5_recto_verso_femme.pdf

Corona-viril du 3 mai 2020

-<https://www.youtube.com/watch?v=JfSxfDohBgk>

Matrimoine,Mouvement H/F

* <https://www.lematrimoine.fr>

*<http://www.mouvement-hf.org>

*<https://www.facebook.com/hfmidipy/>

Les oubliées de l'Histoire

*<https://www.nakawedoc.com/fr/>

Cinéma

- https://www.senscritique.com/liste/Films_feministes/134907

Égalité Phrases Célèbres

crédit Dominique Guerrero



- La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

(Olympe de Gouges, Autrice dramatique, femme politique, 1748-1791)

- La femme a le droit de monter à l'échafaud ; elle doit avoir également celui de monter à la tribune.

(Olympe de Gouges, Autrice dramatique, femme politique, 1748-1791)

- Quand on aura révisé le dictionnaire et féminisé la langue, chacun de ses mots sera, pour l'égoïsme mâle, un expressif rappel à l'ordre.

(Hubertine Auclert, Militante féministe, 1848-1914)

- Il ne doit pas plus y avoir de maîtres dans la maison que de maître dans l'Etat.

(Hubertine Auclert, Militante féministe, 1848-1914)

L'opinion des femmes doit être entendue et respectée comme l'opinion des hommes.

(Hubertine Auclert, Militante féministe, 1848-1914)

- Il faut que les Assemblées soient composées d'autant d'hommes que de femmes.

(Hubertine Auclert, Militante féministe, 1848-1914)

- La féminité n'est pas une incompétence. Elle n'est pas non plus une compétence.

(Françoise Giroud, Écrivaine, femme politique, journaliste, 1916-2003)

- On s'étonne trop de ce qu'on voit rarement et pas assez de ce qu'on voit tout les jours.

(Madame de Genlis, Femme de lettres, 1746-1830))

- On ne naît pas femme : on le devient. (Simone de Beauvoir, Philosophe, romancière, 1908-1986)

- Combien de larmes, de souffrances, de drames ont causé notre artificielle conception de la famille et du mariage !

(Alexandra David-Néel, Exploratrice, chanteuse, écrivaine, journaliste, orientaliste, 1868-1969)

- La femme n'est victime d'aucune mystérieuse fatalité : il ne faut pas conclure que ses ovaires la condamnent à vivre éternellement à genoux.

(Simone de Beauvoir, Philosophe, romancière, 1908-1986)

- Il faudrait que nous soyons des créatures folles et insensibles pour ne pas nous occuper de politiques.

(Hubertine Auclert, Militante féministe, 1848-1914)

- N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant.

(Simone de Beauvoir, Philosophe, romancière, 1908-1986)

- Les hommes ont superbement pratiqué cette séparation à laquelle ils tiennent tant, entre leur femme – devoir, maternité, angélisme, migraine et les femmes – plaisir, putains, enfer, mystère...
(Françoise Giroud, Écrivaine, femme politique, journaliste, 1916-2003)

- Si je m'habille comme je le fais c'est parce que c'est commode, mais c'est surtout parce que je suis féministe ; mon costume dit à l'homme : "Je suis ton égale".
(Madeleine Pelletier, militante féministe, première femme médecin diplômée en psychiatrie, 1874-1939)

- Simple, forte, aimant l'art et l'idéal, brave et libre aussi, la femme de demain ne voudra ni dominer, ni être dominée.
(Louise Michel, Anarchiste, femme politique, 1830-1905)

La modeste et douce bienveillance est une vertu qui donne plus d'amis que la richesse et plus de crédit que le pouvoir.
(Comtesse de Ségur, Écrivain, romancière, 1799-1874)

- Garçon ou fille, homme ou femme, il n'y a que des individus fiables ou non.
(Françoise Giroud, Écrivaine, femme politique, journaliste, 1916-2003)

- Le mot résister doit toujours se conjuguer au présent.
(Lucie Aubrac, Résistante, 1912-2007))

- Faites des bêtises, mais faites-les avec enthousiasme.
(Colette, Romancière, actrice, journaliste, 1873-1954)

- Les femmes doivent être instruites, mais non pas être savantes.
(Julie De Lespinasse, Femme de lettres, épistolière, 1732-1776)

- Dans la vie, rien n'est à craindre, tout est à comprendre.
(Marie Curie, Physicienne, scientifique, 1867-1934)

- Plaignons les tourterelles qui ne baisent qu'au printemps !
(Ninon De Lenclos, Femme de lettres, épistolière, 1620-1705)

- Le silence est comme le vent : il attise les grands malentendus et n'éteint que les petits.
(Elsa Triolet, Femme de lettres, résistante 1896-1970))

- Libre, c'est le mot que l'on emploie pour les hommes. Des femmes en rupture de mariage ou de liaison, on dit qu'elles sont seules.
(Françoise Giroud, Écrivaine, Femme politique, Journaliste, 1916-2003)

- Chacun cherche sa route ; nous cherchons la nôtre et nous pensons que le jour où le règne de la liberté et de l'égalité sera arrivé, le genre humain sera heureux.
(Louise Michel, Anarchiste, femme politique, 1830-1905)

- Comment voulez-vous qu'une femme soit franche quand ce qu'elle a de mieux à faire pour être heureuse est de devenir le caméléon de son mari.
(Madame Du Barry, Comtesse, courtisane, femme d'état, 1743-1793)

- La femme est capable de tous les exercices de l'homme sauf de faire pipi debout contre un mur.
(Colette, Romancière, actrice, journaliste, 1873-1954)

- En même temps qu'elles doivent s'affranchir en tant que classe, il est absolument indispensable que les femmes s'affranchissent en tant que sexe.
(Madeleine Pelletier, militante féministe, première femme médecin diplômée en psychiatrie, 1874-1939)

- Les femmes préfèrent être belles, plutôt qu'intelligentes parce que, chez les hommes, il y a plus d'idiots que d'aveugles.
(Yvonne Printemps, Actrice, chanteuse, 1894-1977)

- La femme serait vraiment l'égal de l'homme le jour où, à un poste important, on désignerait une femme incompétente.
(Françoise Giroud, Écrivain, femme politique, journaliste, 1916-2003)
- Le vaisseau de la féminité : galbée en proue, majestueuse en poupe et poivrée dans les écoutilles.
(Louise De Vilmorin, Femme de lettres, 1902-1969)
- Si Dieu m'avait fait l'honneur de me consulter, je lui aurais conseillé de placer les rides des femmes sous le talon. (Ninon De Lenclos, Femme de lettres, épistolière, 1620-1705)
- L'infidélité afflige les femmes en raison du plaisir qu'elle fait à leur rivale.
(Julie De Lespinasse, Femme de lettres, épistolière, 1732-1776)
- Une femme ne doit jamais prendre son mari pour son confesseur.
(George Sand, Romancière, auteur dramatique, journaliste, critique littéraire, 1804-1876)
- Un homme doit braver l'opinion ; une femme s'y soumettre.
(Madame de Staël, Écrivaine, philosophe, 1766-1817)
- Si peu d'esprit qu'ait une femme, elle en a toujours plus qu'un collégien.
(George Sand, Romancière, auteur dramatique, journaliste, critique littéraire, 1804-1876)
- Fermer les maisons closes, c'est plus qu'un crime, c'est un pléonasme. (Arletty, Actrice, 1898-1992)
- Qu'est-ce qu'une femme honnête ? Celle qui donne ce que les autres vendent.
(Diane de Beausacq, Femme de lettres, 1829-1899)
- C'est une grave erreur que de parler d'écriture féminine ou masculine. Il n'y a que des écritures tout court et plus elles sont androgynes mieux ça vaut.
(Nathalie Sarraute, Écrivaine, 1900-1999)
- Pour moi, mes sculptures représentent le monde de la femme amplifié, la folie des grandeurs des femmes, la femme dans le monde d'aujourd'hui, la femme au pouvoir.
(Niki de Saint Phalle, Plasticienne, peintre, sculptrice, réalisatrice, 1930-2002)
- Nous avons bien le Black Power, alors pourquoi pas le Nana Power ? Le communisme et le capitalisme ont échoué. Je pense que le temps est venue d'une nouvelle société matriarcale.
(Niki de Saint Phalle, Plasticienne, peintre, sculptrice, réalisatrice, 1930-2002)
- Faites de moi tout ce qu'il vous plaira, pourvu que je m'instruise.
(Julie De Lespinasse, Femme de lettres, épistolière, 1732-1776)
- Il faut plus d'esprit pour faire l'amour que pour conduire des armées.
(Ninon De Lenclos, Femme de lettres, épistolière, 1620-1705)
- Il faut tâcher de se surpasser toujours : cette occupation doit durer autant que la vie.
(Christine de Pisan, Philosophe, poétesse, 1364-1430)
- Le mariage est le tombeau de la confiance et de l'amour.
(Olympe de Gouges, Autrice dramatique, femme politique, 1748-1791)
- Le fanatisme est le plus cruel bourreau de l'homme.
(Olympe de Gouges, Autrice dramatique, femme politique, 1748-1791)
- Tant qu'une seule femme sur la planète subira les effets du sexisme, la lutte des femmes sera légitime, et le féminisme nécessaire.
(Isabelle Alonso, Romancière, chroniqueuse, militante féministe, 1953-)
- Le travail des femmes n'est pas un cadeau pour les femmes, c'est un cadeau pour la société.
(Coline Serreau, Actrice, cinéaste, compositrice, scénariste, 1947-)

Mercis à



Marie Clauzade, photographies et graphismes

- Au groupe Egalité Mixité :
Gaelle Beauchesne, Marie Clauzade, Isabelle Dangerfield, Claire Engel, Laurent Fabre, Bruno Paternot, Catherine Ribot
- Aux soutiens de :
Leïla Houhou, Jérôme Laval, Antoine Vasa
- Au groupe local EELV Montpellier